

Dossier 1

Etude de l'espace monastique

DOSSIER 1

L'étude de l'espace monastique

Dans le cadre de l'archéologie de terrain, un premier phasage théorique a été établi à la suite des campagnes de 2013 à 2014 centrées sur l'église médiévale et avec la « mémoire de la tradition historique ». Ce premier essai admettait la possibilité d'une occupation antérieure à l'installation religieuse primitive mais la difficulté de déterminer cette dernière, supposait un chantier de (re)construction s'étendant du troisième quart du XIIe au début du XIIIe siècle, reconnaissait l'existence de très gros travaux vers la fin du Moyen Age et de restaurations durant l'époque moderne, confirmait l'ampleur du chantier de reconstruction du XVIIIe siècle. En 2015, l'agencement interne de la nef (l. 8,30 m) a été dévoilé dans son dernier et unique état de fonctionnement conservé ; l'absence quasi-complète de sols antérieurs pouvant s'expliquer par la volonté de ne pas surélever la nef par rapport au chœur. Le mur de chevet, large de 2,75 m et parfaitement semi-circulaire comporte peut-être deux états. Enfin, la découverte du mur-bahut de la galerie nord du cloître a permis de déterminer la grande largeur de cette dernière (3,80 m). En 2016, l'ampleur des aménagements successifs du promontoire a été révélée : système de terrasses pour gagner du terrain, nivellement de la table du promontoire naturel, adaptation à la constitution hétérogène du substrat granitique... La fouille proprement dite s'est d'abord concentrée sur la zone du chevet, lequel est assis sur une haute semelle débordante, seule structure construite à ne comporter aucun réemploi et qui pourrait appartenir à un état antérieur. Ce chevet a été construit en fonction de la pente du terrain naturel, en liaison avec un système de terrasses qui a évolué dans le temps. La fouille s'est également intéressée à l'angle nord-est du carré claustral avec des apports non négligeables sur l'agencement spatial de ce secteur : galeries nord et est du cloître, cour de cloître dallée, détermination d'une communication avec l'église, existence d'une chapelle sud latérale à l'abside... Enfin, le nombre des sépultures retrouvées (24) a nécessité un investissement important dans le domaine de l'archéologie funéraire, dont les apports se sont montrés importants : pratiques spécifiques, réinhumations, identification d'espaces réservés... Les structures construites fouillées donnent l'image d'un ensemble construit cohérent, avec des remaniements souvent ponctuels et sans marqueur net de reconstruction, en dehors de la présence récurrente des réemplois. Aucune stratigraphie d'ampleur n'a été retrouvée. Cette impression de pérennité est confirmée par l'analyse des mortiers qui concluent à une étonnante homogénéité pour toute la période d'occupation monastique (XIIe-XVIIIe siècle).

En 2017, dans la nef, une double avancée (depuis le cloître et depuis la nef) du sol dallé permet d'envisager l'existence d'une seconde communication, à l'ouest de celle supposée en 2016. Un ensemble maçonné, accolé au pied de la paroi externe du mur gouttereau de la nef, pourrait correspondre à une banquette. Il s'interrompt à 2,50 m de l'ouverture occidentale. Dans l'emplacement vide ainsi créé, une poterie était déposée dans une petite fosse circulaire creusée à même l'arène granitique. La galerie nord du cloître comporte deux alignements latéraux et continus de sépultures. Du côté du mur-bahut, elles sont implantées au-dessus de la partie nord d'une fosse, large de 2,70 m. Sa forme parfaitement quadrangulaire et ses parois bien verticales font penser à un fond de cabane. Le dallage de la cour de cloître, qui présente au moins deux séquences d'aménagement, est équipé d'un encadrement bien appareillé correspondant à une bordure d'un parterre végétal. A l'ouest, la terre noire sous-jacente au dallage scelle deux fosses se recoupant. La cour est perturbée par plusieurs constructions maçonnées. Certaines fonctionnent avec le cloître médiéval. L'aile orientale du bâtiment claustral ne subsiste qu'à l'état de lambeaux. Au nord, un chaînage marque l'entrée de la chapelle latérale au chevet, dont le vestige de son mur sud peut être prolongé jusqu'à la paroi orientale encore en place. Cette dernière, qui comporte au moins deux réemplois, semblait recoupée par le mur de chevet. Un premier espace se développe au sud de la chapelle et semble s'ouvrir sur la galerie orientale du cloître par une double arcade reposant, au centre, sur un massif de maçonnerie. Quelques vestiges du sol dallé voisinent avec une canalisation d'évacuation. L'ensemble repose directement sur le substrat, taillé pour être aplani. Au sud encore, dans une zone en cours de fouille, on constate successivement le rocher taillé ; une seconde canalisation d'évacuation ; une couche de terre noire ; quelques dalles de granit reposant sur la couche noire qui correspondent au sol du bâtiment antérieur au XVIIIe siècle. Enfin, de nouvelles données ont été apportées quant à l'organisation spatiale des nouveaux édifices reconstruits au XVIIIe siècle et à la chronologie du chantier.

Dans le cadre de l'inventaire du mobilier lapidaire, aux 165 pièces repérées en 2013 se sont adjoints 90 éléments en 2014. Les dimensions et l'aspect des pierres rencontrées invitent à penser qu'elles proviennent majoritairement des parties conventuelles de l'abbaye et à y restituer des espaces marqués par l'influence Plantagenêt, courante dans le Limousin. Il semble, par ailleurs, que ces espaces étaient richement ornés, voire peints dès la fin du XIIe siècle. En 2015, l'étude précise des réemplois retrouvés dans les murs de l'église médiévale ont montré que ces derniers étaient bien pris dans l'oeuvre de la maçonnerie. Les avis convergent vers une datation autour de 1200-1220 pour la plupart de ces réemplois, sans exclure toutefois une chronologie légèrement plus précoce. En 2016, une analyse plus fine a permis de déterminer que la plupart des pierres intégrées à la base de données provenaient bien de l'ancienne abbaye. Elles témoignent de la présence de bâtiments érigés vers le

milieu du XIIe siècle, certainement modifiés par la suite. Mais un cloître et au moins quelques dépendances ont été construits à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle.

En 2017, l'analyse du mobilier lapidaire tend à montrer que, dès la fin du XIIe siècle, l'idéal de dénuement originel s'est progressivement mais sûrement perdu : usage de la polychromie architecturale, multiplication des voûtes d'ogives quand les dominicains et les franciscains en limitent l'emploi à la sacristie ou au chœur, et décor fastueux des vitraux, du mobilier et des émaux. La présence à Grandmont de chapiteaux identiques à d'autres rencontrés dans diverses celles, montre que l'uniformité de la conception architecturale des diverses maisons, souvent mise en lumière par l'étude de l'organisation de leur bâtiment, peut être sans conteste étendue à la modénature. Reste à savoir si l'édifice du chef d'ordre a servi de modèle.

Enfin, dans le cadre de la reconstitution des bâtiments de l'abbaye, dès 2013, l'analyse critique du rapport de Naurissart (1732) et la confrontation de ce document avec le cadastre napoléonien, les résultats des prospections géophysiques et les nouvelles données fournies par l'archéologie ont permis de réaliser des dessins (plans, coupes et détails) et de caler la masse des constructions sur le relevé topographique. En 2014, l'ensemble des données textuelles concernant l'évolution des constructions a été reprise, ce qui a permis l'établissement d'une chronologie sommaire. En 2015-2016, les architectes associés à notre programme ont proposé de nouvelles pistes de recherche sur l'agencement des bâtiments claustraux médiévaux et modernes.

En 2017 et dans le cadre de la valorisation, le plan de l'abbaye selon les écrits de l'ingénieur Naurissart a été calé sur vue par drone.

Cette année, nous avons réalisé plusieurs plans d'ensemble qui forment la base de notre discours archéologique et ne seront donc pas systématiquement rappelés dans le texte qui suit :

- Relevé des structures archéologiques repérées au sol-2018 (**fig. 11**) ;
- Relevé topo-archéologique-2018 (**fig. 12**) ;
- plan de masse général 2018-Etat I (**fig. 13**) ;
- plan de masse général 2018-Etat II (**fig. 14**) ;
- plan de masse général phasé et interprétatif 2018 (**fig. 15**) ;
- plan de masse détaillé 2018. Secteur du chevet (**fig. 16**) ;
- plan de masse détaillé 2018. Secteur de la galerie nord du cloître-Etat I (**fig. 17**) ;
- plan de masse détaillé 2018. Secteur de la galerie nord du cloître-Etat II (**fig. 18**) ;
- plan de masse détaillé 2018. Secteur de la galerie nord du cloître-Superposition des dalles funéraires et des fosses (**fig. 19**) ;
- plan de masse détaillé 2018. Secteur de l'aile orientale et de la cour de cloître-Etat I (**fig. 20**) ;

- plan de masse détaillé 2018-Secteur de l'aile orientale et de la cour de cloître-Etat II (**fig. 21**) ;
- plan de masse détaillé 2018-Secteur de la cave du XVIIIe siècle (**fig. 22**) ;

Deux diagrammes simplifiés ont été réalisés :

- secteur chevet (**fig. 23**) ;
- secteur nef et cloître (**fig. 24**).

*Un canevas donne les indications concernant la confection des plans (**fig. 25**).

Un plan de localisation des dessins et des photographies est fourni (fig. 26**).

***Nous employons le terme « médiéval » pour désigner les structures antérieures à la grande reconstruction du XVIIIe siècle.

****Une localisation des zones fouillées en 2018 et décrites dans le développement qui suit a été réalisée sur la base d'une photographie par drone (**fig. 27**).

I. Données complémentaires sur l'aménagement du promontoire

*Le monastère a été installé sur un promontoire allongé du nord au sud, entre une vallée sèche à l'ouest et une vallée drainée à l'est. Assez élevé et large au niveau du village actuel (au nord), ce promontoire se rétrécit et s'abaisse vers sa pointe sud. C'est cet espace que les frères ont commencé à aménager dès leur arrivée, vers 1125. Etait-il vierge comme le voudrait la tradition ? Dans la galerie nord du cloître, une fosse quadrangulaire (**fig. 28**), longue de 2,80 m, est recoupée par le mur-bahut de cette galerie et par les sépultures qui lui sont accolées. Sa forme parfaitement quadrangulaire, ses parois bien verticales, son fond plat et ses aménagements (poutre d'angle enchâssée dans du mortier et empreinte d'un poteau central) en font un hypothétique « fond de cabane ». Toutefois, aucun artefact ne vient, pour l'instant, confirmer une présence humaine antérieure au début du XIIe siècle*

*En tout cas, les premiers constructeurs et leurs successeurs, lors des travaux d'agrandissement, ont dû composer avec un promontoire de taille restreinte aux versants abrupts et étagés, avec une plate-forme accidentée (dômes et cuvettes) et avec l'altération fréquente du granit (arène et délitement en plaquettes)¹. Ils ont mis en place un système de terrasses pour gagner du terrain vers l'est, aplanir la surface du promontoire naturel et régler le problème de l'arène, soit en la purgeant, soit en creusant des tranchées pour établir leurs fondations sur une base solide (**fig. 29**).*

¹ Le rebord oriental du promontoire se situait, à l'origine, à une trentaine de mètres à l'ouest de la terrasse orientale actuelle, à l'emplacement de l'aile orientale du monastère médiéval. Toute la partie orientale a donc dû être terrassée sur une hauteur maximale de plus de 4 m. Du côté ouest, le sommet du promontoire a été visiblement nivelé autour de 563 m NGF, par taille du rocher.

Une pratique courante sur le site consiste à débiter de gros blocs de granit en place pour, ensuite, les utiliser comme matériau de comblement, de nivellement ou de blocage, parfois au même endroit.

Les constructeurs ont suivi les arêtes du substrat géologique et les ont utilisées comme bord de fosse ou comme limite de tranchée. Lorsqu'ils déterminent les arêtes, ils s'arrêtent dessus et remblaient avec du granit qu'ils ont extrait pour mettre à niveau.

Au chevet, ils ont retiré l'arène pour garder le granit dur en pente. Mais, en certains endroits, ils ont pu conserver la couche arénique, comme par exemple dans le secteur d'inhumations de la galerie nord du cloître.

Cela implique que les constructeurs connaissent parfaitement le sol naturel (**fig. 30**).

II. L'église médiévale

L'église, dont la date de construction pose encore beaucoup de questions², se présente comme un long vaisseau (70 m) peu large (8,30 m), sans transept saillant, qui débute par une façade épaulée par deux contreforts et qui se termine par un chevet en hémicycle³.

1. La nef (**fig. 17 et 18**)

Le mur gouttereau nord a une épaisseur moyenne de 2 m. Son parement interne est vertical mais son parement externe inclut trois ressauts de fondation, certainement pour améliorer l'assise et le contrebutement de la nef. Un segment du mur gouttereau sud, épais de 2,15 m, est conservé sur deux assises⁴ reposant directement sur le substrat granitique, qui a été retaillé à cet effet. Son parement externe, à trois ressauts de fondation, est composé de gros blocs de granit bien taillés alors que son parement interne est appareillé avec des blocs plus petits et moins réguliers, et probablement recouvert d'un enduit peint.

*Le sol de la nef est structuré en trois bandes inégales (**fig. 31**) : le long des deux murs gouttereaux, un pavement de terre cuite subsiste à l'emplacement probable des stalles ; au milieu de la nef se trouve un dallage de pavés de granit. Limités par deux petites tranchées, qui devaient servir à fonder les stalles⁵, les deux pavements latéraux de terre cuite ont une largeur de 1,80 m. Le dallage, large de 4,70 m, inscrit entre ces deux bandes, occupe ainsi le centre de la nef. Rythmé par des lignes horizontales orientées du nord au sud composées de pavés rectangulaires, il s'organisait sous la forme de bandes obliques de pavés hexagonaux orientées du nord-est au*

² La plupart des murs comportent de nombreuses pierres en réemploi, la plupart placées dans les assises de fondation.

³ L'église est recoupée en trois endroits par des murs du XVIII^e siècle, qui ont notamment rompu tous les contacts entre la nef et le chœur.

⁴ Le reste a été entièrement démonté ; seule subsiste la retaille du rocher.

⁵ Présence de petits trous de poteau et d'un vestige de poutre de bois.

sud-ouest. Le sol ainsi composé reposait sur une couche de nivellement du rocher, présente de façon sporadique, dans laquelle une obole d'Angoulême en argent (fin Xe-milieu XIIIe siècle) a été retrouvée. Aucune trace de reconstruction d'envergure n'a été repérée dans l'emprise de la nef et on note peu de traces de sols antérieurs à celui retrouvé en fouille⁶.

Cette année, la partie sud de la nef a été décapée pour pouvoir retirer mécaniquement les dalles funéraires situées dans la galerie nord du cloître. Cette portion a donc été fouillée de part et d'autre d'une ancienne porte (largeur estimée de 2,40 m) faisant communiquer l'église et le cloître, dont les sols sont à la même altitude (autour de 563,30 m).

A l'est de ce passage, le substrat granitique, dégradé à cet endroit, se trouve directement sous les remblais de démolition de l'église ; aucun pavement ou préparation de sol ne subsiste, ce qui dénote d'un démontage systématique.

En revanche, du côté ouest (**fig. 32**), les vestiges d'un dallage de granit (**USC 1399**), composé de dalles rectangulaires (0,42 x 0,32 m) de forte épaisseur (0,15 m)⁷, étaient collés contre le fantôme du mur gouttereau sud de la nef, entièrement démonté. L'emprise de ce dernier est marquée par une entaille dans le rocher de 6 cm. Le dallage reposait sur une préparation de sol (1417⁸, 563,25 m) de 5 cm d'épaisseur, ayant servi à niveler le terrain granitique non dégradé à cet endroit. Un autre vestige de dallage a été retrouvé au droit du seuil de la porte, vers le centre de la nef, sur une longueur nord-sud de 2,20 m et une largeur de 0,90 m. Vers le nord, le niveau de préparation induré du dernier sol de l'église médiévale (1417) porte les empreintes d'une série de dalles démontées, de même forme que celles retrouvées au centre de la nef lors des campagnes précédentes (lignes de dalles rectangulaires et petites dalles hexagonales). Ce niveau contenait de nombreux fragments d'un enduit peint avec des lignes rouges, rappelant un faux appareillage, badigeonné ensuite avec un enduit blanc. On retrouve le même procédé pour les traces d'enduit peint retrouvées sur des pierres réemployées dans l'oeuvre du chevet.

Ces deux ensembles permettent de restituer le sol de cette partie de la nef, avec une bande de dalles rectangulaires le long du mur gouttereau, donc ouest-est, et des dalles hexagonales placées en biais par rapport à l'axe de la nef et rythmées par des bandes longitudinales de dalles rectangulaires, nord-sud. Cette disposition est celle retrouvée au centre de la nef et plus à l'est, lors des campagnes précédentes. En revanche, dans le secteur plus occidental fouillé cette année, le pavement latéral de

⁶ Dans la mesure où le substrat est très proche, il fallait alors décapier l'intégralité du sol existant pour en installer un nouveau, afin d'éviter une surélévation de la nef par rapport au choeur.

⁷ Une monnaie moderne (M14, denier tournois imitant celui de Louis XIV, Dombes, Gaston, 1650-1653) a été retrouvée entre les dalles rectangulaires et une autre (M13, liard de France, 1698).

terres cuites n'existe pas, ce qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle ce type de pavement est associé à la présence des stalles. Ces dernières doivent s'interrompre à cause de la porte et, peut-être aussi, d'une position trop occidentale.

Les vestiges du dallage étaient recouverts d'une épaisse couche de mortier induré (1398), correspondant à l'abandon de la nef lors de la reconstruction du XVIII^e siècle ; on retrouve une disposition similaire au-dessus du dallage de la cour de cloître et à l'emplacement du mur gouttereau sud de la nef, qui est entièrement démonté dans ce secteur.

Sous le dallage et au niveau du seuil interne (**fig. 33**), le rocher a été creusé, à partir d'une faille naturelle, à trois reprises pour y placer des sépultures, ce qui forme une vaste fosse sub-quadrangulaire⁹ (1487, 3,05 x 2,90 m, surface à 563,13 m). Son comblement supérieur contenait une monnaie médiévale (M15, petit blanc de Charles VII, 1423-1426)¹⁰. La seule sépulture repérée lors de cette campagne (S 51, fosse 1496) apparaît (limites du cercueil) à 562,68 m.

2. Le chevet et sa chapelle latérale (**fig. 16 et 34**)

*Le mur de chevet (**fig. 35**), large de 2,75 m et parfaitement semi-circulaire, comporte peut-être deux états ; il est renforcé, en interne, par un puissant massif de maçonnerie établi postérieurement. Sa partie haute, parfaitement appareillée (huit assises conservées), contient des pierres sculptées en réemploi dans l'œuvre de sa maçonnerie, notamment des corbeaux placés en boutisse d'une manière aléatoire tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur. Cette maçonnerie repose sur une fondation de dix assises sans réemploi, moins bien construite et en léger débord, qui vient s'appuyer sur la roche dure, recouverte par une terre noire de fond de vallée.*

*La paroi orientale des fondations (**fig. 36**) est recouverte par un remblai homogène de terres brunes à noires volontairement apportées, peut-être en liaison avec la mise en place de l'étang des Moines, ce qui plaiderait en faveur d'une construction antérieure¹¹. C'est à ce niveau que se trouve la zone cimetériale. Dans un premier temps, le chevet fonctionne avec ce niveau de cimetière, sur une terrasse surélevée de 4 m par rapport aux berges de l'étang. Dans un second temps, tout le secteur est remblayé sur 3 m, peut-être à cause d'un événement particulier (tremblement de terre ?) ayant déstabilisé la construction¹². Cette opération est peut-être*

⁸ Cette couche ne contient que trois tessons de céramique d'époque moderne, quelques clous et fragments de vitrail très dégradés mais une quantité importante (39) de fragments d'enduit peint blanc, certains à décor de bandes rouges.

⁹ Son comblement 1488 contenait également quatre tessons de céramique moderne (XVII^e siècle), deux fragments de verre creux et trois fragments de vitrail très dégradés, un plomb de vitrail et quelques clous (de cercueil ?), ainsi qu'une plaque et un pendentif en alliage cuivreux.

¹⁰ Voir ci-après Archéologie funéraire.

¹¹ On a découvert une obole d'Angoulême (M1) dont l'émission se poursuit de la fin du Xe siècle aux années 1170, avec une circulation jusque vers 1250. Mais le bon état de l'exemplaire invite à considérer que cette pièce n'a pas circulé longtemps.

¹² L'apport de ces terres devait être destiné à protéger la base du mur de l'érosion et d'un affouillement.

contemporaine de la mise en place d'un arc-boutant au nord-est ; elle a certainement permis de créer une nouvelle terrasse, plus haute et plus longue.

Les sources d'époque moderne signalent deux chapelles de chaque côté du chœur de l'église et insistent sur les fonctions funéraires de celle du sud¹³. L'emprise de cette dernière (dans œuvre, 3,50 m) pourrait expliquer la largeur plus importante de la galerie nord du cloître (3,80 m) par rapport à la galerie orientale (2,50 m), car elle se situe dans son prolongement. Son mur oriental, d'une épaisseur supérieure à 2,25 m¹⁴, est très bien fondé sur le granit dur, en fonction de la dénivellation du terrain naturel.

Cette année, la partie sud du chevet a fait l'objet d'un grand sondage pour étudier son contact avec le mur oriental de la chapelle latérale et pour connaître l'extension de la zone cémétériale retrouvée en 2016 dans l'axe du chevet (**fig. 37**).

Le substrat granitique plonge littéralement au droit du chevet, peut-être en liaison avec un surcreusement nécessité par une qualité moindre du granit en place à cet endroit (**fig. 38**). Le vide ainsi créé est comblé par la couche 1431¹⁵ qui constitue un véritable millefeuille reposant sur la couche de terre noire et grasse (1474¹⁶) d'interface avec le substrat granitique en place. La stratigraphie dépliée (**fig. 39**) rend bien compte de la double pente de la couche de terrassement 1431 sur laquelle a été déposée une couche de nivellement (1422, surface à 561,29 m¹⁷) pour l'installation de la zone cémétériale.

L'ensemble du mur de chevet (**USC 1062, fig. 40**) comporte de nombreux réemplois (éléments de colonnes, pierres avec enduits...), dont des corbeaux placés en boutisse et nettement saillants. Tous les corbeaux ont été buchés sauf les trois placés dans l'assise inférieure¹⁸, reposant sur la semelle débordante du chevet (**USC 1283**) qui, elle, ne comporte aucun réemploi.

Du côté sud, ces fondations, recouvertes d'une épaisse couche de mortier (1454)¹⁹, sont associées à un contrefort arasé au même niveau (**USC 1455**, à 561,11 m), conservé sur une profondeur de 0,75 m.

¹³ Cl. Andrault-Schmitt, « Un mémorial aristocratique : le monastère de Grandmont au comté de la Marche (1177-1307) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 59, 2016, p. 113-141.

¹⁴ En effet, le parement interne a été démonté lors de la construction du mur du XVIIIe siècle. Si on ajoute son épaisseur, on atteint une dimension supérieure à celle du chevet (2,90 contre 2,75 m).

¹⁵ Cette épaisse couche ne contient qu'un mobilier résiduel, concentré aux abords de la tranchée du mur oriental de la chapelle latérale (1428) : trois tessons médiévaux et trois concrétions ferrugineuses.

¹⁶ Cette couche sans mobilier, qui présente des poches sableuses issues du délitement du rocher, est un remblai d'égalisation des arêtes du promontoire.

¹⁷ La couche, d'une trentaine de centimètres, est riche en mobilier céramique (90 tessons médiévaux et modernes) et en verre plat (32 fragments essentiellement de vitrail, surtout au contact avec le mur oriental de la chapelle latérale) ; elle compte également beaucoup de clous, ce qui n'a rien d'étonnant.

¹⁸ Celui situé tout à fait au sud, au contact avec le mur oriental de la chapelle latérale, est percé en son centre d'un trou parfaitement circulaire (**fig. 44**). Le sarcophage de Germain l'Écossais à Saint-Germain-sur-Bresles (Oise) est percé d'un orifice identique, destiné à permettre aux fidèles de toucher les reliques du saint.

¹⁹ Il s'agit certainement du comblement de fond de la tranchée 1147.

Large de 1.35 m, il dispose d'une semelle plus large du côté sud (1,85 m à 561 m). Ce contrefort, tout comme la semelle débordante, s'adapte à la forte pente du rocher, par l'intermédiaire d'un blocage au devant et sous la maçonnerie, composé de blocs de granit non taillés (**fig. 41**). Il recoupe les couches noires les plus anciennes situées sur le sol géologique.

Construite dans une étroite tranchée de fondation (1428²⁰, fond à 560,51 m) creusée dans le substrat granitique, la base du mur oriental de la chapelle latérale (**USC 1114, fig. 42**), dite de saint Etienne, est soutenue, sur environ 1 m de large, par de gros blocs de granit extraits directement du substrat, afin de maintenir l'équilibre de la construction située en rebord de la pente naturelle, recouverte par des remblais de terres noires formant terrasse.

Par le biais d'une fine couche de mortier (4 à 5 cm), il repose sur le substrat géologique en épousant sa forme irrégulière, même si le rocher a été légèrement recoupé par endroits et retaillé, Sa longueur totale est de 5,60 m et sa hauteur maximale actuelle (arasement) de 2,71 m.

Le mur s'élève sur 11 assises plus ou moins régulières, d'une hauteur moyenne de 0,24 m, composées de blocs granitiques macro et microgrenus, de moyen et grand appareil. On trouve des calages assez nombreux, soit de petites pierres soit des tuiles.

Le mortier des assises inférieures (notamment celui des 2^{ème} et 3^{ème} assises) est différent de celui des assises supérieures. Les coulures présentes au niveau des assises inférieures indiquent une construction contre une tranchée droite ; on retrouve ces coulures au niveau du contact avec le mur de chevet. La présence abondante de mortier au niveau des assises centrales (notamment les 6^{ème} et 7^{ème}) peut être liée à une volonté de consolider la construction à un endroit où les blocs sont seulement équarris.

Outre cette différence de mortier, les trois premières assises sont construites avec des blocs bien taillés et sans réemploi (**fig. 43**). Au contraire, les assises supérieures sont composées de blocs moins bien taillés avec au moins quatre réemplois : bloc avec tore en amende, claveau avec tore en amende et une gorge recoupée, bloc dégrossi (pour la 10^{ème} assise) et bloc présentant deux tores serrant une baguette (pour la 8^{ème} assise). Des traces noires marquant quelques pierres des trois premières assises correspondent aux couches de terre noires accolées aux fondations débordantes du chevet.

La partie basse du mur (les trois premières assises) est structurellement associée à la semelle de fondation du chevet (**USC 1062**)²¹. La partie haute, qui présente un appareillage moins régulier et qui comporte des réemplois, vient s'accoler à l'élévation du chevet en s'adaptant aux corbeaux en boutisse saillants (présence de nombreuses petites pierres de calage) (**fig. 44**). Deux légers coups de sabre dans

²⁰ Son comblement 1429 contient quelques fragments de vitrail dégradés, un plomb de vitrail et quelques clous. On note également des fragments de rocher et de l'arène.

la partie haute du mur **USC 1114** rappellent les problèmes de stabilité de cette partie de la construction monastique ; des fissures avaient également été constatées dans l'élévation du chevet.

L'appareillage plus régulier des trois premières assises, l'absence de tout réemploi ainsi que le contact avec les fondations du chevet pourraient témoigner de deux états du mur. Il semble bien que les premières assises aient été mises en place en même temps que la fondation débordante du chevet alors que les assises supérieures ont été remontées postérieurement à la mise en place du dernier chevet, celui avec les boutisses débordantes.

Globalement (**fig. 34**), on note l'absence de correspondance entre les assises du chevet et celles du mur oriental de la chapelle latérale. Les deux constructions sont fondées à des niveaux très différents : vers 558,70 m pour la semelle débordante du chevet et vers 560,55 m pour l'assise de base de la chapelle, soit un écart de 1,85 m.

Le rocher a été utilisé et réaménagé par les constructeurs. La partie la plus haute a été aplanie avec des extraits de roche alors que la pente a été purgée de l'arène qui la recouvrait. Nous sommes en rebord oriental du promontoire naturel. A ce niveau, le substrat est recoupé par un trou de poteau sans mobilier (1477, fond à 561,02 m) correspondant certainement à l'implantation d'un échafaudage pour la construction du mur oriental de la chapelle latérale. Vers le nord, il présente un tracé chaotique avec un grand rentrant²² qui a été l'endroit choisi par les constructeurs pour implanter le chevet de l'église.

Le rocher, qui marque une nette déclivité également vers l'est, a été recouvert par une alternance de remblais sableux et de terre noire, certainement en lien avec l'implantation d'une terrasse plus courte et moins haute que l'actuelle.

A la surface de ces remblais un cimetière a été installé²³ (**fig. 45**) ; la terre noire (1422) associée, épaisse d'une trentaine de centimètres, venait recouvrir la semelle débordante du chevet (**fig. 46**)²⁴. Elle recouvre une couche microstratifiée très épaisse (1431), en pente vers le nord. La terre noire sous-jacente (1474, sans mobilier) plonge également en fonction de la pente du substrat naturel qu'elle recouvre directement (**fig. 47**).

Les tombes de ce secteur, implantées dans la couche microstratifiée 1431 et recouvertes par la terre noire 1422 (entre 561,50 m et 561 m, **fig. 48**), présentent un agencement sur deux lignes nord-sud avec, au moins deux phases d'inhumation. A l'ouest, la tombe construite (1505, 561,09 m) de la sépulture n°

²¹ A la jonction des deux constructions, un bloc de rocher a été volontairement laissé en place pour assurer la stabilité de l'ensemble.

²² La pente est très forte : de 561,21 m à 558,67 m, soit 2,50 m sur une distance d'à peine 9 m.

²³ Voir ci-après Archéologie funéraire.

²⁴ Au contact avec cette semelle, la terre a été recoupée par la tranchée 1248.

44 est venue s'implanter contre celle (1470, 561,17 m) de la sépulture n° 36 (**fig. 49**) et la tombe construite (1468, 561,22 m) de la sépulture n° 35²⁵ a été construite contre celle (1503, 561,13 m) de la sépulture n° 43, le tout à un niveau équivalent. A l'est, la sépulture n° 41 (1458, 561,36 m) repose sur la sépulture n° 49 (1491, 561,16 m).

Cinq fioles en plomb avec une croix gravée ont été retrouvées, certaines en place sur le thorax des individus (sépultures n° 36, 43 et 44²⁶). Le défunt de la sépulture n° 43 avait également une fiole en verre sous le crâne et une croix en plomb dessous (**fig. 50**)²⁷.

Alors qu'au droit du chevet, la zone cémétériale commence à 1,25 m des fondations débordantes, au droit de la chapelle latérale, elle débute seulement à 3,50 m de son mur oriental. Mais les tombes se retrouvent bien sur la même ligne occidentale puisque le chevet est saillant par rapport à la chapelle.

L'ensemble de ce cimetière est recouvert par un remblai de terre noire et de sable granitique 1420, d'une vingtaine de centimètres, assez riche en mobilier : 49 tessons de céramique plutôt modernes, 12 fragments de vitrail, 30 petits objets métalliques, essentiellement des clous, ainsi que 112 éléments de faune. Ce remblai fait partie du grand terrassement effectué à l'est du chevet à l'époque moderne.

III. Le groupe claustral médiéval

*Nous avons pu mettre en évidence plusieurs éléments (**fig. 51**) : la galerie nord du cloître, dont la partie occidentale a conservé son dallage en place avec des dalles funéraires ; la galerie orientale du cloître occupée par un mur du XVIII^e siècle, qui a toutefois laissé subsister son mur-bahut ; la cour de cloître avec son dallage et un parterre végétal, en partie perturbée par des structures maçonnées ; les vestiges de l'aile orientale du monastère, recoupés par deux murs du XVIII^e siècle.*

1. La galerie nord du cloître (**fig. 17, 18, 19 et 52**)

*Le mur-bahut fort épais²⁸ (1,50 m) dispose de fondations à deux ressauts (**fig. 28**), le premier correspondant à peu près au niveau de circulation de la galerie nord du cloître, et donc à la jonction de l'élévation et de la fondation²⁹. Face à la cour du cloître, il est soutenu par trois contreforts sans réemploi (dans la section fouillée), distants de 2,40 m. Larges de 1,50 m et saillants de 1,10 m, ces derniers sont harpés au mur-bahut et donc*

²⁵ Le comblement 1469 contenait une ampoule en verre.

²⁶ OI111, OI104 et OI112. Les deux autres ont été trouvées dans la terre de cimetière (1422, OI73) et dans le remblai situé juste au-dessus de cette zone cémétériale (1420, OI84).

²⁷ Voir Archéologie funéraire.

²⁸ Cette galerie était surmontée d'un étage, selon la description de Naurissart.

²⁹ Les constructeurs ont utilisé une fosse antérieure pour implanter des assises supplémentaires, sur une hauteur d'un mètre, sans hésiter à recouper l'arène pour installer l'assise inférieure.

conçus dès l'origine. Un redan en limite ouest de la fouille indique un accès à la cour du cloître, se trouvant dans le prolongement de la porte repérée au niveau du mur gouttereau sud de l'église.

La banquette composée de blocs granitiques, située au pied de la paroi externe du mur gouttereau sur de l'église s'interrompt à 2,50 m de la porte occidentale vers la nef. L'emplacement vide ainsi créé, limité au sud par un alignement de petites pierres comportant deux petites dalles de terre cuite le long d'une dalle funéraire datée de « 1727 », était scellé par un fin niveau de mortier induré recouvrant le substrat. Du côté oriental, une poterie complète (OI 72), remplie de charbons de bois et couverte par une tuile à crochet, était déposée dans une petite fosse circulaire creusée dans l'arène granitique³⁰. Cet emplacement pourrait correspondre à un enfeu (en liaison avec la tombe datée de « 1727 » ?).

Du côté est, le dallage et les probables dalles funéraires ont été anciennement démontés sur une longueur de 9,30 m depuis le mur de galerie du XVIII^e siècle. Mais, vers l'ouest, le dallage conservé (USC 1377) était composé d'un pavement associé à de très nombreuses dalles funéraires³¹ et reposant sur un remblai 1432-1434³² (ép. 0,15 m, surface entre 563,28 et 563,10 m) de nivellement de l'arène granitique. Le tout a été démonté mécaniquement (fig. 53).

La dalle funéraire datée de « 1726 » était recouverte par de gros fragments d'autres plates-tombes, que l'on retrouve également en réemploi dans la construction du mur-bahut de la galerie nord du cloître (USC 1139).

Les pierres composant le dallage USC 1377 sont épaisses et reposent sur une terre marron meuble (1432) placée directement sur le sol géologique, qui scelle plusieurs fosses d'inhumation. Il n'y a pas de mortier entre les dalles ni de réelle préparation de sol ; le seul poids de la plupart de ces dalles devait suffire à maintenir l'ensemble en place sur un granit arénisé, facile à niveler préalablement. Les plates-tombes, qui correspondent en général à une fosse d'inhumation, reposent directement sur le substrat granitique arénisé. Une seule dalle, vierge de toute inscription, ne correspond à aucune fosse d'inhumation ; elle se trouve au niveau du seuil de l'église.

Les fosses d'inhumation (fig. 54) se recoupent parfois sans que l'on constate un grand désordre, ce qui dénote d'une gestion de cet espace funéraire. Les fonds de sépulture ne marquent pas de grandes différences de niveau (entre 562,49 m et 562,34 m).

Les fosses d'inhumation se densifient dans le secteur de la porte évoquée plus haut, puisqu'elles sont présentes non seulement le long des murs mais aussi au centre de la galerie³³. On note des ré-

³⁰ Voir ci-après Archéologie funéraire.

³¹ Voir ci-après Archéologie funéraire.

³² Ces deux couches identiques contiennent 8 tessons de céramique moderne, 21 clous (de cercueil ?) ou pointes de fer, un fragment d'enduit peint à bande brune et ocre et 23 fragments de vitrail.

³³ Voir ci-après Archéologie funéraire.

inhumations dans la plupart des fosses (sépultures n° 37³⁴, 38³⁵ ou 42³⁶, **fig. 55**), avec de nombreux recoupements de fosse : la sépulture n° 52³⁷ est recoupée par les sépultures n° 39³⁸ et 42 ; la sépulture n° 28³⁹ recoupe la sépulture n° 37 ; la sépulture n° 26⁴⁰ recoupe la sépulture n° 4 ; la sépulture n° 45 est légèrement recoupée par la sépulture n° 26 à l'est et entièrement détruite par la sépulture n° 27⁴¹ à l'ouest. Les deux grands creusements sur les côtés de la galerie sont globalement plus perturbés, avec des ré-inhumations successives qui ne tiennent pas compte des sépultures précédentes.

Le mur-bahut nord du cloître (**USC 1139**) comporte un très grand nombre de réemplois, essentiellement concentrés au niveau de l'assise supérieure.

A l'est, l'assise inférieure est posée dans une petite tranchée à travers l'arène et, du côté de la cour du cloître, on note la présence d'un niveau supplémentaire composé de blocs de granit bien taillés et agencés régulièrement, ce qui n'est pas le cas pour les assises supérieures, d'où la possibilité de deux états.

Ailleurs, les constructeurs se sont servis de fosses antérieures pour placer des assises supplémentaires. La partie centrale du mur-bahut, juste à l'ouest de l'ancienne fosse 1312, présente un caractère complètement désorganisé qui dénote une reprise en sous-œuvre d'urgence, en liaison avec un problème structurel. C'est le seul endroit où les pierres en réemplois sont présentes dans des assises inférieures. A l'ouest de la fosse 1312, l'assise inférieure du mur-bahut est aussi constituée de pierres bien taillées et bien agencées, ce qui confirmerait l'hypothèse de deux états de construction pour ce mur.

L'arrêt du mur, en liaison avec la communication entre la galerie nord et la cour du cloître, valide l'idée d'une ouverture importante à cet endroit.

³⁴ Le comblement 1443 (fosse 1442) contient, outre 21 clous (de cercueil ?) et une baguette de plomb, 6 fragments de vitrail dégradés et une épingle en alliage cuivreux. A noter que la sépulture n° 50, dans le prolongement de la sépulture n° 37, contient (comblement 1493) 25 fragments de verre plat (vitrail ?), 2 perles noires et 5 épingles.

³⁵ Le comblement 1446 (fosse 1435) contient, outre un fragment de vitrail et quelques clous, des perles de chapelet, objet que l'on retrouve fréquemment dans ces sépultures. La terre noire scellant les sépultures n° 38 et 39 (1436) contient deux tessons de céramique moderne, 10 fragments de vitrail dégradés, 16 clous (de cercueil ?), un ornement et une boucle en alliage cuivreux et une épingle.

³⁶ Le comblement 1453 (fosse 1433) contient, outre 12 clous (de cercueil ?), un fragment de vitrail dégradé, une épingle en alliage cuivreux et un fragment de tissu.

³⁷ Le comblement 1495 (fosse 1494) contient 6 tessons de céramique médiévale, 6 fragments de vitrail dégradés, 15 clous (de cercueil ?), deux objets en plomb non identifiés, une boucle en alliage cuivreux et une perle.

³⁸ Le comblement 1445 (fosse 1444) contient 6 tessons de céramique médiévale, 1 fragment de verre creux, 16 fragments de vitrail dégradés et un plomb de vitrail, 43 clous (de cercueil ?) et pointes de fer, deux ornements en alliage cuivreux, un fil de cuivre et 16 épingles.

³⁹ Le comblement 1372 ne contient que deux tessons de céramique médiévale et 4 clous (de cercueil ?).

⁴⁰ Le comblement 1371 contient, outre une dizaine de clous, de nombreux fragments de tissu et de bois.

⁴¹ Le comblement 1375 contient un tesson de céramique médiévale et un fragment de vitrail, ainsi que 35 clous (de cercueil ?), une perle de chapelet, une épingle et un fragment de tissu.

2. La galerie orientale du cloître

Le sol de la galerie orientale du cloître a été entièrement détruit par l'implantation du mur du XVIII^e siècle mais son mur-bahut, arasé une assise en moins par rapport au mur nord, mais de construction identique, a été conservé (fig. 56). D'une largeur de 1,30 m, il est bien fondé, avec un léger ressaut, et comporte quelques réemplois qui peuvent être liés à des réfections ponctuelles. Dans la section fouillée, un seul contrefort vient l'épauler du côté de la cour du cloître.

L'assise supérieure du mur-bahut (USC 1287) comporte des réemplois et s'appuie, du côté de la cour du cloître, sur une assise plus large avec un ressaut d'une dizaine de centimètres, qu'on retrouve mais moins prononcé du côté de la galerie orientale. Le mur est-ouest (USC 1373), qui ne comporte que deux assises, vient s'appuyer sur le ressaut du mur-bahut (USC 1287). Il recoupe un contrefort (USC 1510), associé au dernier état du mur-bahut oriental et fonctionnant avec le dallage de la cour du cloître. Recoupé également par la tranchée 1290, il n'en reste que deux assises reposant sur le sol géologique avec une fine couche de terre comme préparation (arasé à 563,35 m).

Le mur-bahut de la galerie orientale se poursuit vers le sud, après le recoupement du mur de la galerie du XVIII^e siècle⁴².

3. La cour de cloître (fig. 20 et 21)

Le dallage de la cour du cloître (fig. 56) est perturbé par plusieurs constructions maçonnées. Certaines fonctionnaient avec le cloître médiéval mais d'autres sont postérieures et seront évoquées plus loin. Un mur de direction ouest-est, large de 2,05 m avec des fondations à légers ressauts, vient s'accoler au mur-bahut de la galerie orientale. Un second mur vient se greffer contre l'assise supérieure du précédent et s'appuyer sur le ressaut de son assise sous-jacente. Les deux murs fonctionnent donc ensemble et font partie de l'aménagement tardif de la cour du cloître médiéval, en recoupant plus ou moins habilement son dallage.

A. Démontage du dallage dans l'angle nord-est de la cour

Au démontage, le dallage USC 1288 présente des pierres assez épaisses qui reposent partout sur un remblai de nivellement hétérogène de terre noire d'épaisseur variable (1467, surface entre 563,32 et 563,09 m), similaire à celle présente dans les fosses situées sous le parterre fouillé l'an dernier et qui contient de la céramique (XIV^e-XVII^e siècle) ainsi que des fragments de verre creux et de vitrail. Les dalles ne reposent, en fait, sur aucune réelle préparation de sol et ne sont pas jointoyées au mortier

⁴² Voir ci-après.

mais le dallage est parfaitement connecté au mur-bahut de la galerie nord du cloître (**USC 1139**). On note des réemplois, comme cette base de colonne qui, placée à l'envers, a servi de dalle.

Le démontage du dallage et la fouille fine du remblai sous-jacent montrent que les dalles de **USC 1288** étaient scellées, avec du mortier, au mur **USC 1373**. Suite à cette opération, deux structures arasées, antérieures aux murs-bahuts nord et est, ont été révélées (**fig. 57**).

La première est un contrefort (**USC 1482**, arasé à 563,06 m) recoupé par le mur-bahut oriental et arasé pour placer le dallage (**fig. 58**). D'une largeur de 1,80 m pour une épaisseur supérieure à 1,45 m, il ne présente aucun réemploi et se trouve assisé sur 0,30 m dans le substrat arénisé. En effet, il est installé dans une fosse quadrangulaire (1480⁴³), creusée à cet effet à travers ledit substrat granitique arénisé afin que la structure de contrebutement puisse reposer directement sur le granit non altéré. Recoupé par la tranchée 1290 (peut-être liée à l'implantation d'une canalisation courant le long du mur-bahut est dans son second état), il pourrait fonctionner avec le premier état du mur-bahut de la galerie orientale du cloître. Cette structure témoignerait donc d'un espace claustral antérieur, qui paraît légèrement décalé (car plus réduit ?) par rapport au cloître encore en élévation.

La seconde structure arasée (**fig. 59**) se présente sous la forme d'une construction maçonnée en L (**USC 1501**, entre 562,80 et 563,05 m, **fig. 60**), qui paraît établie sur les bords de l'extension sud de l'ancienne fosse 1312, enregistrée de ce côté en 1502⁴⁴. Elle est située au sud du mur-bahut nord du cloître, sous le dernier dallage de la cour du cloître. Elle borde deux fosses à deux niveaux différents : 1502 la plus basse (562,16 m) et 1484⁴⁵ (562,34 m), certainement liée à l'implantation du contrefort est (**USC 1289**) du mur-bahut nord qui est venu s'installer dans la partie ouest de la structure **USC 1501**, ne laissant apparaître que son extrémité orientale.

La structure excavée mesure 2,08 m pour une hauteur maximale de 0,90 m. Sa maçonnerie, qui repose directement sur le substrat géologique, est composée de trois assises nord-sud et deux assises est-ouest. Elle est accolée directement aux deux assises inférieures du mur-bahut (**USC 1139**) de la galerie nord du cloître, qui ne comportent aucun réemploi et dont l'appareillage, mieux réglé, est différent de celui des assises supérieures. On peut donc supposer que la structure excavée fonctionne avec un premier état du mur-bahut. Il s'agit peut-être d'un pourrissoir.

Le contrefort repose sur le retour ouest de la structure excavée. Ce dernier est puissamment fondé avec 7 assises en ressauts : les deux assises sont réglées avec des blocs bien taillés alors que les assises inférieures, qui descendent dans la structure, ne le sont pas. Le contact avec le mur-bahut nord s'effectue par l'intermédiaire d'un dépôt important de mortier très résistant. On peut donc supposer

⁴³ Son comblement 1481 ne contient qu'un mobilier résiduel.

⁴⁴ Cela donnerait les dimensions totales suivantes pour cette structure excavée qui pourrait être très ancienne : 3,65 m du nord au sud et 2,55 m d'est en ouest.

⁴⁵ Son comblement 1485 contient une douzaine de tessons de céramique médiévale, deux petits fragments de verre, quelques résidus métalliques et deux objets en plomb.

que ce contrefort fonctionne avec le second état du mur-bahut, au moment où le dallage de la cour du cloître est venu recouvrir la structure excavée.

Le rocher non altéré dans l'angle nord-est de la cour de cloître a été découpé (1499⁴⁶, fond à 563,25 m) pour pouvoir asseoir l'assise inférieure supplémentaire, qui se trouve du côté sud du mur-bahut de la galerie nord du cloître (**fig. 61**). A d'autres endroits, il a suffi de retirer l'arène. Les constructeurs se sont donc adaptés à la nature du terrain naturel, particulièrement variable.

Sous le dallage et la couche de remblai d'égalisation, le terrain arénisé (niveau moyen 563,16 m) est recoupé par deux séries de petites fosses peu profondes, en général circulaires, qui donnent deux ensembles polylobés : 1483 juste à l'ouest du contrefort arasé (fond à 563 m, sans mobilier) et 1486⁴⁷ au sud du même contrefort (fond à 562,91 m, **fig. 62**). Elles peuvent correspondre à des aménagements de chantier. A l'est du contrefort arasé, une fosse aux parois très droites (1478⁴⁸, dimensions actuelles 1,30 x 0,55 m et fond à 562,89 m), allongée aux bords arrondis, est recoupée par la tranchée 1290 et par le mur est-ouest (**USC 1373**) s'accolant au mur-bahut oriental (**fig. 63**).

B. Démontage du dallage, zone orientale centrale de la cour

Le démontage du dallage (**USC 1288**) a livré des réemplois, dont une base de colonne à l'envers. L'une des pierres taillées de ce dallage venait caler la seconde assise du mur **USC 1333**, confirmant que ce dernier est postérieur au dallage qui a été recoupé puis adapté à cette nouvelle maçonnerie.

Le mur **USC 1333** est mal maçonné du côté nord, avec un blocage de petites pierres sur les assises inférieures.

Le contrefort du mur-bahut oriental (**USC 1510**) n'a que deux assises de fondation qui reposent directement sur le substrat granitique.

Sous le dallage et sa terre de nivellement, une structure construite de direction sud-est/nord-ouest (**fig. 64**), épaisse de 0,75 m (**USC 1511**, arasée à 563,14 m), avec au moins une pierre en réemploi, est recoupée par le mur **USC 1333**. Etablie dans une fosse creusée dans le granit, peut-être une cuvette naturelle, cette structure, disposant d'un blocage intérieur mal appareillé, repose directement sur le substrat granitique et témoigne d'un état antérieur.

C. L'extrémité sud de la zone de fouille

⁴⁶ Comblement 1500 composé d'arène sans mobilier en dehors d'un fragment de TCA.

⁴⁷ Le comblement hétérogène, plutôt meuble et noir, ne contient que trois tessons de céramique moderne (XVIIe siècle ?) et deux os longs animaux mais on note une forte présence de fragments de TCA.

⁴⁸ Le comblement 1479 ne contient que 9 tessons de céramique à pâte grise et un fragment de vitrail dégradé.

A l'ouest du chaînage du XVIII^e siècle (**USC 1419**), sous les remblais de démolition, on trouve une couche noire homogène (1424, surface à 563,56 m⁴⁹) d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, qui pourrait correspondre à la couche 1382, situé à l'est du sondage à l'emplacement de l'aile orientale. Dessous, une couche sableuse (1438, 563,28 m⁵⁰) recouvre les vestiges de la poursuite, vers le sud, du mur-bahut de la galerie orientale du cloître recoupés par la canalisation **USC 1450** (**fig. 65**). On trouve une concentration plus importante de terres cuites architecturales au-dessus de cette canalisation.

IV. L'aile orientale du monastère médiéval (fig. 20, 22 et 66)

De l'aile orientale ne subsiste que des lambeaux de constructions et de sols (fig. 67). Un premier espace, long de 2,75 m, se développe immédiatement au sud de la chapelle Saint-Etienne. Quelques vestiges de sol dallé, établis sur un niveau de préparation compacté, voisinent avec une canalisation d'évacuation affleurant au niveau de circulation. Séparé du premier espace par un mur de direction ouest-est situé dans le prolongement de celui de la cour du cloître, un second espace présente la stratigraphie suivante : le rocher taillé surmonté d'un dépôt de roches extraites pour niveler et exhausser ; une autre canalisation d'évacuation creusée à travers le rocher ; une épaisse couche de terre marron foncé comportant de nombreux fragments de terre cuite architecturale ; quelques dalles de granit en place correspondant à un sol de même niveau que celui du premier espace.

1. Murs

Les maigres vestiges de l'aile orientale ont été analysés, cette année encore, sans pouvoir retrouver l'agencement complet de ce bâtiment. Toutefois, il convient de noter que ces vestiges ne comportent pratiquement pas de réemplois, contrairement au lambeau de mur sud de la chapelle latérale au chevet. La façade, côté cloître, se résume à une succession discontinue de murs d'orientation et d'appareillage différents. Cette désorganisation est due aux recoupements engendrés par l'implantation du puissant mur de la galerie du XVIII^e siècle. La mise en place cette galerie a entraîné l'arasement de tous les murs, sur lequel a été déposé un remblai, épais de 0,70 m par endroits.

Le nettoyage des structures a toutefois permis de déterminer deux espaces séparés par le mur **USC 1403**, épais de 2 m.

L'espace nord (**fig. 68**), accolé à la chapelle Saint-Etienne a une largeur de 7,50 m, disposait d'un sol pavé de dalles de granit (**USC 1344**, vers 563,30 m) recouvrant une seule canalisation (**USC 1337**)

⁴⁹ Cette couche est assez riche en mobilier avec 108 tessons de céramique médiévale et moderne, 7 fragments de verre creux et 12 fragments de vitrail, 2 clous et 3 concrétions ferrugineuses ainsi que 26 os animaux.

⁵⁰ Cette couche contient uniquement du verre plat (vitrail ?, 12 fragments).

de direction ouest-est mais dont on n'a pas le passage à travers le mur-bahut de la galerie orientale du cloître. Cet état de fait pourrait faire penser que cette canalisation est antérieure à la reconstruction du mur-bahut.

L'espace sud, dont on n'a pas la limite sud mais dont la largeur dépasse nécessairement les 11,70 m, a possédé deux sols construits successifs : un pavement de terres cuites (USC 1427, 563,19 m) puis un dallage de granit situé à peu près à la même altitude que celui de l'espace nord (USC 1426, 563,25 m). Ces sols, qui ne subsistent qu'en lambeaux, recouvrent deux canalisations ouest-est parallèles : USC 1385 dont la poursuite supposée vers la cour du cloître a été détruite par le retour du mur de galerie du XVIIIe siècle et USC 1450 (fig. 69) dont on a bien la continuité à travers le mur-bahut de la galerie orientale du cloître. Leur niveau d'implantation similaire pourrait faire penser que ces deux structures hydrauliques fonctionnaient ensemble.

A l'extrémité sud, sous le remblai 1430⁵¹ et les vestiges de sol, une maçonnerie de direction nord-sud, épaisse de 1,30 m (USC 1490, arasée à 563,01 m), possède quatre ressauts de fondation visibles du côté ouest, s'appuyant et comblant une cavité naturelle du rocher (fig. 70). La partie est de cette maçonnerie a été recoupée par la tranchée de fondation du mur ouest du grand bâtiment du XVIIIe siècle (USC 1330). Sa situation sous les deux sols repérés dans l'aile orientale⁵² indique que cette structure correspond à un état antérieur du mur ouest du bâtiment oriental⁵³, légèrement décalé vers l'est. Le cœur de la structure est un blocage qui ressemble à ceux retrouvés plus au nord : des blocs de granit de taille moyenne débités dans le substrat et remplacés avec du mortier induré jaune.

2. Sols et aménagements hydrauliques

Du côté sud, on trouve les vestiges de deux sols successifs (fig. 71) : des dalles de granit épaisses de 0,11 m (USC 1426), qui marquent le dernier état de fonctionnement de ce bâtiment, reposant sur un carrelage de terre cuite (USC 1427, carreau épais de 2,5 cm pour des dimensions de 23,5 x 22,5 cm), installé sur un niveau de sable granitique jaune servant à niveler le substrat sous-jacent. D'autres vestiges de ce sol avaient été mis au jour, au nord, à la même altitude.

Le dernier sol (USC 1426) se situe à 563,31 m, à la même altitude que deux autres vestiges retrouvés plus au nord : USC 1386 à 563,30 m et USC 1344 à 563,33 m (fig. 72). Notons que ces trois vestiges sont proches des trois canalisations repérées à l'emplacement de l'aile orientale. La correspondance des altitudes permet de penser que le dernier sol de fonctionnement du bâtiment

⁵¹ Cette couche contient peu de mobilier : un fragment de lèvre à pâte grise et 6 objets métalliques, essentiellement des clous.

⁵² Voir ci-après.

⁵³ Elle comporte toutefois au moins un réemploi !

oriental se situe autour de 563,30 m. Sous le vestige de dallage **USC 1386**, la terre de nivellement 1387 contient un peu de céramique du XVIII^e siècle, ce qui confirme l'hypothèse précédente.

Le sol sous-jacent en terre cuite (**USC 1427**, à 563,20 m) pourrait avoir son équivalent au nord, sous le sol dallé **USC 1386**, mais il ne s'agit que de deux pavements de terre cuite cassés et posés à plat (à 563,14 m). Les vestiges de sol dallé situés le plus au nord (**USC 1344**) reposaient, lui, directement sur un remblai d'aménagement du substrat granitique sans trace de sol antérieur.

Les trois canalisations construites (**fig. 73**) sont toutes recoupées par le mur de galerie du XVIII^e siècle et sont compatibles avec les deux niveaux de sol repérés dans l'aile orientale, soit en souterrain soit en affleurement (**fig. 72**). De direction est-ouest, elles font partie du système hydraulique de la cour du cloître mais ne fonctionnent toutes pas ensemble, puisqu'on ne retrouve pas la poursuite de la canalisation nord (**USC 1337**) à travers le mur-bahut oriental. Quant à la canalisation centrale (**USC 1385**), il est possible qu'un vestige ait subsisté dans le mur-bahut oriental, juste au niveau de son recoupement par le mur de galerie du XVIII^e siècle. Il s'agit de deux canalisations d'évacuation. Enfin, la canalisation sud (**USC 1450**), très bien construite, est aménagée dans le mur-bahut oriental, avec des réemplois⁵⁴. Bloquée par des blocs de granit à l'emplacement de l'aile orientale, elle repose en partie sur un remblai stérile (1430) composé de terre indurée avec de petits cailloux et en partie directement sur le substrat granitique. Elle présente une pente infime en direction de la cour de cloître (562,70 m à l'est et 562,68 m à l'ouest), ce qui peut paraître tout à fait étonnant.

Les deux dernières canalisations (**USC 1385** et **1450**) peuvent fonctionner ensemble, l'une pour l'évacuation et l'autre pour l'alimentation.

3. Techniques de construction

La structure **USC 1441**, située entre la canalisation centrale (**USC 1385**) et le mur **USC 1403**, est constituée de plusieurs de blocs de granit directement débités du sous-sol naturel en place et replacés pour faire blocage (surface inégale entre 563,39 et 563,09 m). Les plus gros blocs, liés avec un mortier pulvérulent, sont déposés au-dessus et encadrent deux pierres taillées et alignées. Dessous, les moellons, liés avec un mortier plus dur, sont plus petits et viennent se caler sur le mur **USC 1403**.

Ce secteur permet donc de bien appréhender la gestion du terrain naturel. Par endroits, pour établir une surface plane, les constructeurs ont dû composer avec un rocher très irrégulier en utilisant des extraits de roche pour combler les cuvettes et niveler le rocher, parfois sur plusieurs lits avant

⁵⁴ A l'ouest du mur-bahut, donc dans la cour de cloître, la canalisation était recouverte d'un remblai de démolition contenant une monnaie du XIV^e siècle (M12, hardi d'argent d'Edouard, prince d'Aquitaine, 1368-1373).

d'implanter leur construction. Ils ont également pris soin d'établir leur tranchée en profitant des zones de fracture (fig. 74).

V. La reconstruction du monastère au XVIIIe siècle et sa destruction au XIXe siècle

A partir de 1738, les religieux réorganisent complètement leur lieu de vie en installant une nouvelle église au nord et en édifiant un bâtiment résidentiel dans le prolongement de son transept sud. Les constructions préexistantes sont recoupées et rasées, parfois jusqu'au substrat ; les sols sont démontés ; les tombes sont perturbées.

La prospection géophysique⁵⁵ montre que l'église reconstruite au nord est un édifice complexe, moins long mais plus large que l'église médiévale (fig. 75). Son plan abouti, avec chevet semi-circulaire, transept saillant et possible porche, interroge sur la politique immobilière des derniers grandmontains. La construction d'une nouvelle église sur un emplacement différent de l'ancienne interroge : les moines auraient-ils voulu réinvestir ce qu'ils croyaient être, à tort ou à raison, le site primitif d'implantation ?

Le bâtiment résidentiel (fig. 76), mitoyen de l'église, de direction nord-sud et large de 11,60 m (hors oeuvre), est équipé de plusieurs caves et possède une galerie occidentale large de 3,50 m (dans oeuvre). L'emprise totale est-ouest de cet édifice imposant, aux murs épais (2,10 m), est de 16,90 m ; elle a donc nécessité l'élargissement du promontoire et la mise en place d'une nouvelle terrasse. Il dispose d'un retour en L vers l'ouest, du côté sud, avec un chaînage USC 1419 entre le retour du mur de galerie (USC 1026) et le départ du mur interne de l'aile en retour du bâtiment (USC 1508), donc dans la galerie en retour (fig. 77).

Le mobilier lapidaire livre des renseignements sur l'ordonnance néoclassique des nouveaux bâtiments abbaciaux. La qualité de la construction se marque par l'appareillage minutieux des fondations, qui s'appuient directement sur le rocher et non sur l'arène. Les moines de cette époque, peu nombreux et peu argentés, n'ont cependant pas lésiné sur les moyens pour réédifier leur monastère, comme le montre le maître-autel de la nouvelle église aujourd'hui conservé dans l'église de Saint-Junien (fig. 78). Est-ce une simple mégalomanie ? Y a-t-il un lien entre cette construction prestigieuse et la volonté de prouver que l'ordre était encore capable de mobiliser d'imposants capitaux pour moderniser son cadre de vie ?

1. La question du chevet de l'ancienne église abbatiale : un repentir architectural du XVIIIe siècle ? (poursuite du débat)

Nous avons inséré ci-après les réflexions de Monsieur Gilles Bresson (GB) sur le contenu du rapport 2017 (en italiques), suivies de nos propres commentaires (PR) si nécessaire.

⁵⁵ Réalisée par la société Analyse Géophysique Conseil SARL en 2017.

1 - La présence des réemplois de même facture dans les murs du chevet, de la nef et du cloître signifierait que ce « repentis » ne s'applique pas seulement au chevet mais à l'ensemble des constructions mises au jour.

GB - Oui c'est évident, comme le montre la présence d'un taux de chaux important dans les mortiers de ces murs qui n'étaient, à l'origine, « que des parements de pierre de taille, sans liaison dans l'épaisseur des murs, qui ne sont remplis que de pierraille et moellons, le tout à mortier de terre » selon Naurissart.

PR - Le mur-bahut de la galerie nord du cloître, avec des réemplois et du mortier avec ledit taux de chaux, est stratigraphiquement associé à des dalles funéraires datées de 1708, 1726 et 1733 ; il ne peut pas faire partie de ce repentis.

2 - La stratigraphie montre que le massif de maçonnerie accolé à la paroi interne du chevet a été placé dans un second temps, ce qui signifierait que ce « repentis » aurait duré un temps suffisamment long pour qu'il y ait un réaménagement.

GB - La démolition ou plutôt la déconstruction de l'église après 1733 a pris sans doute plusieurs années, si l'on considère les moyens de l'époque et l'importance du volume de matériaux à évacuer et à stocker qu'on peut évaluer à environ 3000 m³ de pierres et de moellons, sans compter les bois de charpente et les couvertures. Avant de commencer les travaux, il a fallu recruter de la main d'œuvre et un chef de chantier compétent. Ensuite, la mise en place d'échafaudages autour des murs gouttereaux a été nécessaire avant de commencer la déconstruction par le haut. Tout cela a pris du temps avant que le terrain ne soit dégagé et qu'on pense à une reconstruction de cette église.

PR - Le massif de maçonnerie en question est un renfort établi après coup pour régler un problème de stabilité. Il faudrait donc envisager la longue « déconstruction » suivie de la construction du « repentis », puis un problème de stabilité ayant entraîné la mise en place du renfort... et enfin, la décision de tout reconstruire ailleurs...

3 - La terre du cimetière vient s'appuyer sur la première assise du chevet et nous y avons retrouvé une monnaie médiévale.

GB - Pour moi, la démolition du chevet s'est achevée sur cette première assise, sur laquelle reposaient en particulier les contreforts signalés par Naurissart. La reconstruction d'un nouveau chevet au XVIII^e siècle a été réalisée sur cette même assise.

PR - Aucun élément archéologique n'indique la présence d'anciens contreforts sur la semelle débordante ; en revanche, un contrefort arasé est bien accolé à ces fondations.

4 - Sur un plan pratique, il est difficile d'imaginer une destruction totale des anciens édifices suivie d'une tentative de reconstruction de l'église au même emplacement, elle-même interrompue un certain temps pour des raisons financières, avant la décision puis l'exécution de la reconstruction totale du monastère sur un plan complètement différent.

GB - A mon avis, dans un premier temps, il n'y a pas eu destruction totale des anciens édifices mais seulement de l'église et, de toute évidence, de la galerie du cloître attenante.

Toutes les mentions d'ouvriers « travaillant à présent à l'église de Grandmont » à partir 1733 sont conformes à ce qui est dit plus haut. Il est clair que ces ouvriers étaient employés pour des travaux sur l'église seule et non pas sur les autres bâtiments. L'objectif était donc bien sa reconstruction, sous la conduite d'architectes en 1738 et 1739.

Oui, il s'est passé plus de 20 ans entre la visite de Naurissart et la construction d'une nouvelle abbaye. Durant cette période a été engagée une reconstruction d'une nouvelle église au même emplacement qui a été interrompue, peut-être faute d'argent ou par la volonté du nouvel abbé, Xavier Mondain de la Maison Rouge, élu en 1748. Il suffit pour s'en convaincre de relire le texte de l'acte du Conseil d'Etat du 18 mai 1756 (cité page 74 du rapport 2017), concernant le prieuré des Bronzeaux : « nonobstant laquelle il vient d'entreprendre la reconstruction de l'église et de tous lesdits bastiments du chef d'ordre... ». Le terme « il vient » est clair, c'est-à-dire qu'il y avait peu de temps que les travaux d'une nouvelle abbaye étaient commencés.

PR - La date de 1738-1739 semble importante pour deux raisons : on mentionne un architecte qu'on retrouve jusqu'en 1749 ; le lieu de travail s'élargit avec « l'ouvrage de Grandmont » (1738) et « l'ouvrage de ladite abbaye » (1741).

5- Le fait que la dalle funéraire la plus récente de la galerie nord du cloître soit datée de « 1733 » est en soi une coïncidence troublante avec la date de l'expertise de Naurissart (1732).

GB - Cela prouve seulement que la démolition de la galerie nord du cloître n'était pas commencée en 1733...

PR - Mais l'absence de dalles postérieures pourrait indiquer qu'on ne peut plus inhumer dans cette galerie.

2. Chronologie du chantier de reconstruction du XVIIIe siècle : les indices textuels

En 1732, à la demande de l'abbé, un procès verbal de l'état des bâtiments de l'abbaye de Grandmont est ordonné par le Roi et exécuté par M. Naurissart. Son rapport est catastrophique.

A partir de 1733, des travaux commencent mais on ne connaît pas leur ampleur originelle. Nous n'avons, en fait, que peu d'indices sur la construction elle-même. Au travers de quelques actes notariés⁵⁶, quelques noms ont pu être relevés. En voici une première synthèse :

- mentions de tailleurs de pierre travaillant à l'église ou à l'abbaye de Grandmont : 1733 (deux, dont un maître tailleur), 1736, 1741, 1742 et 1761 (deux) ;
- mention d'un *apareilleur de l'ouvrage de Grandmont* : 1738 ;
- mention d'un architecte à l'abbaye de Grandmont : 1738 et entre 1739 et 1749 (le même : « Sieur Pierre MAIRAULT, écuyer, architecte et ingénieur du Roy »)

La date de 1738-1739 semble importante pour deux raisons : on mentionne un architecte qu'on retrouve jusqu'en 1749 ; le lieu de travail s'élargit avec « l'ouvrage de Grandmont » (1738) et « l'ouvrage de ladite abbaye » (1741). En l'absence de textes plus explicites, je serais enclin à dater de 1738 le commencement du chantier de la nouvelle abbaye. Cette date laisse un délai de réflexion de 5 ans et une mise en œuvre d'une trentaine d'années, ce qui n'est pas surprenant si on considère la question financière et aussi le fait qu'il fallait continuer à vivre et à servir Dieu en ce lieu.

3. Le sous-sol du grand bâtiment, partie sud (fig. 22 et 79)

Le mur ouest du bâtiment du XVIII^e siècle se poursuit vers le sud (USC 1330) mais il est arasé beaucoup plus haut que dans sa partie nord (564,43 m contre 562,87 m), ce qui laissait espérer la présence de vestiges antérieurs à l'est, dans l'emprise même du bâtiment du XVIII^e siècle.

Mais, contrairement à ce qui avait été envisagé, le sous-sol du bâtiment du XVIII^e siècle comporte une grande cave dans sa partie sud, qui a détruit toutes les structures antérieures. Le décapage à la pelle mécanique a permis de mettre au jour cette cave monumentale. La zone dégagée ne correspond pas à la totalité de l'emprise est-ouest du bâtiment.

Le mobilier, peu abondant, se trouvant dans l'énorme comblement de cette cave (1423⁵⁷ et 1498⁵⁸) est de même nature que celui du comblement de la tranchée de fondation (1384⁵⁹) du mur ouest du grand bâtiment du XVIII^e siècle (USC 1330).

L'ensemble se présente comme un rectangle (10,65 x 5,80 m) composé de plusieurs murs. On ne note aucune trace de départ de voûte ni d'insertion de poutres pour un éventuel plancher du rez-de-

⁵⁶ Actes étudiés dans le *Rapport 2017*.

⁵⁷ 69 tessons de céramique moderne, 3 fragments de verre, 18 petits objets métalliques, essentiellement des clous, 8 fragments de TCA et 79 éléments de faune.

⁵⁸ 30 tessons de céramique moderne, 6 fragments de verre creux et 24 fragments de vitrail (avec 3 objets en plomb), ainsi que 6 pointes ou plaquettes en fer et 8 éléments de faune.

chaussée. Toutefois, le mur ouest comporte deux types de construction (**fig. 80**) : une assise supérieure grossièrement appareillée (**USC 1507**, arasée à 564,44 m) et toutes les assises inférieures parfaitement appareillées (**USC 1330**, niveau supérieur à 564,14 m). Le léger décalage entre ces deux structures peut correspondre à l'articulation entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, les murs de ce dernier pouvant être recouverts de lambris de bois.

Le mur oriental (**USC 1449**, **fig. 81**) a été démantelé en dégradé du sud (564 m) vers le nord (561,65 m), à moins qu'il ne s'agisse d'une descente d'escalier placée contre le mur oriental du bâtiment. Il se termine, au sud, par une sorte d'abside semi-circulaire (3,05 x 1,85 m) aboutissant à un pilier disposé au centre de l'espace rectangulaire (**fig. 82**). Le pilier fait face à un autre pilier encastré dans le mur ouest. L'espace entre les deux piliers (1,70 m) peut correspondre à un couloir permettant d'accéder directement à l'espace de cour depuis la terrasse sud.

L'abside présente un ressaut, formant une petite banquette (à 562,74 m, largeur moyenne de 0,25 à 0,30 m), au niveau duquel a été aménagé un triangle de maçonnerie (de type « pointe de diamant », dans l'axe. Les blocs de taille et de formes différentes⁶⁰ sont jointoyés avec un mortier fin et réglés à l'aide de calage (petites pierres et tuiles). On note deux pierres légèrement saillantes, du côté est et du côté ouest mais décalées d'une assise et non alignées.

La paroi ouest de l'abside précédente marque une avancée vers le nord, se présentant comme un puissant pilier, large de 1,60 m (**USC 1449**, **fig. 83**). Les assises sont régulières mais les blocs présentent des modules différents, avec toujours une majorité de grandes pierres. Le ressaut de l'abside se poursuit du côté nord et du côté ouest du pilier. Un second ressaut apparaît, juste en limite de fouille, quatre assises sous le précédent (561,44 m).

Le mur ouest de la cave (**USC 1330**), large de 1,90 m, est conservé sur une hauteur minimale de 3,60 m. Il présente un important saillant du côté sud, dont l'extrémité nord n'est pas alignée avec le pilier sud (**fig. 84**). Ce saillant présente un ressaut à la même hauteur que celui du pilier sud, qu'on ne retrouve pas sur la partie nord du mur, ainsi qu'un ressaut moins large, quatre assises sous le précédent, comme pour le pilier sud. L'ensemble du mur dispose de 11 assises régulières composées de blocs granitiques dépassant parfois le mètre de long ; une assise inférieure avec un blocage de pierres a été ajoutée dans la partie sud pour rattraper le dénivelé du rocher. Au nord de la partie droite du mur, un ressaut est présent au niveau de la 3^{ème} assise mais s'interrompt en palier. Plus au

⁵⁹ Ce comblement contient du mobilier : 24 tessons de céramique moderne, 15 fragments de verre, 37 petits objets métalliques, essentiellement des clous, ainsi que 31 os animaux.

⁶⁰ Avec, toutefois, une nette majorité de grands blocs pouvant dépasser 1,90 m. En revanche, les hauteurs d'assises sont assez proches : entre 0,33 et 0,28 m.

sud, on note deux pierres saillantes dans les assises inférieures. A ce niveau, le sondage a permis d'atteindre le substrat granitique sur lequel s'appuie le mur, en épousant sa forme irrégulière.

Le mur nord (**USC 1447**, arasé à 563,37 m) correspond à un refend, épais de 1,30 m, derrière lequel devait se trouver un autre espace de cave. Cette paroi vient s'appuyer sur le mur ouest (**USC 1330**, **fig. 85**). Etabli sur le substrat granitique par le biais d'une tranchée dans la partie est (1465), ce mur comprend un total de 11 assises régulières pour une hauteur de 3,45 m. La 4^{ème} assise comporte une pierre saillante. Cette portion de mur se poursuit vers l'est, certainement pour venir se connecter mur oriental (**USC 1449**), mais toute observation archéologique est empêchée par la présence du puissant massif de maçonnerie postérieur (**USC 1448**) qui vient s'accoler dans l'angle nord-est de la cave⁶¹.

Aucun réemploi n'a été retrouvé dans les différentes parties de cette cave. Les blocs, généralement de grand module et parfaitement assisés, comportent de nombreux glyphes (marques de tâcherons ?). Ce n'est pas le cas pour les autres constructions du XVIII^e siècle retrouvées, pour lesquelles on n'avait que des fondations. Cette pratique est rare pour l'époque⁶².

Aucune trace de sol aménagé n'a été clairement retrouvée, sinon un remblai sans mobilier (1509⁶³, 560,08 m) permettant de niveler un rocher toujours aussi irrégulier, sur lequel les constructions du XVIII^e siècle se sont systématiquement implantés (**fig. 86**). On peut, du reste, penser que des blocs de rocher devaient affleurer çà et là au niveau du sol de cette cave (niveau haut à 560,45 m). Quelques zones planes indiquent cependant une volonté d'aménagement. Il semble que les ouvriers ont comblé les failles du sol naturel avec de l'arène et des fragments de rocher. Certaines zones sont aplanies par le dépôt grossier de mortier blanc.

L'entrepreneur Binet, au début du XIX^e siècle, n'a pas acheté le site mais a obtenu la concession de la « carrière ». Il s'est donc servi en fonction de ses besoins, en laissant le surplus, ce qui explique la conservation de ce grand espace de cave.

Le plan du sous-sol du grand bâtiment est peu à peu révélé (**fig. 15**) dans sa complexité et, surtout, dans son caractère monumental (**fig. 87**). Des murs de refend délimitent toute une série de caves, créant des espaces bien séparés. Au sud, on pourrait avoir un double accès, directement depuis le

⁶¹ Ce dernier vient s'accoler alors que le mur **USC 1447** était déjà en partie démonté car certaines pierres du massif sont en débord par rapport à l'arasement du mur.

⁶² Voir ci-après.

⁶³ On note une fine couche charbonneuse en surface.

jardin en terrasse situé entre l'enclos sud et le retour ouest du bâtiment, et depuis le rez-de-chaussée du grand bâtiment par l'intermédiaire d'un escalier appuyé sur le mur oriental.

- Vue axonométrique de la cave du XVIII^e siècle (Aurélien Gnat)

La modélisation 3D de l'espace de la cave du XVIII^e siècle, composée des USC 1330, 1447 et 1449, a été créée d'après les relevés de terrain réalisés lors de la campagne 2018 et complétée avec le plan de masse. Le modèle numérique a été généré sous AutoDesk 123D Design selon un protocole de modélisation par bloc à l'échelle 1/100^e (fig. 88).

Le modèle numérique 3D a été construit afin de penser et d'illustrer les différentes possibilités d'organisation de l'espace et de définir les éventuelles zones de circulation et d'accès. La structure de la cave est ainsi délimitée par le mur USC 1330 à l'ouest, le mur USC 1447 au nord et le mur USC 1449 au sud. Il nous apparaît, à la vue du traitement de la maçonnerie et de sa position à l'intérieur de l'espace de la cave, installé dans l'angle nord-est de la pièce, que la structure construite USC 1448 n'est pas contemporaine des murs périphériques et semble postérieure : c'est une structure massive et homogène de 5 x 3 m qui présente un parement, et donc un mode de construction moins soignée que les murs porteurs de la cave bien que régulière.

La paroi sud (USC 1449) est complexe. Elle s'organise en deux espaces : d'une part, on distingue un renforcement maçonné de type niche avec un mur de fond semi-circulaire, montrant à sa base une maçonnerie rectiligne en saillie par rapport à la forme en demi-cercle du mur, et, d'autre part, à l'ouest, un passage qu'il n'est pas encore possible d'interpréter comme un couloir, l'extrémité sud de ce passage n'ayant pas été dégagée lors de la campagne 2018. Cet espace se présente donc comme une pièce d'environ 40 m² avec probablement un passage d'accès au sud, associé à une niche, avec un ressaut situé à mi-hauteur de la partie centrale du mur sud. Rien ne permet selon nous, en l'état actuel de l'étude, de proposer un mode d'accès au niveau supérieur, ni même d'envisager un type architectural de couverture à cet espace, l'ensemble des murs ayant été arasés et ne montrant pas, dans leurs parties supérieures, un système de maçonnerie lié à un mode de couverture.

Une étude approfondie de la stratigraphie de ces structures bâties et des secteurs périphériques permettra probablement de préciser la compréhension de cette zone.

4. La galerie occidentale du grand bâtiment

Dans cette galerie, cinq sépultures sont orientées nord-sud, dans le sens du couloir, et placées dans un alignement du côté ouest. Ces inhumations ainsi que l'existence d'un retour vers l'ouest de la galerie semblent indiquer une volonté de maintenir l'idée d'un cloître. Dans ce sens, il convient de

réfléchir sur l'éventualité d'une conscience grandmontaine spécifique après plus de quatre siècles de régularité bénédictine.

Si l'épaisse couche de remblai 1381⁶⁴ constitue le nivellement des structures arasées antérieures, aucun niveau de sol ne subsiste pour cette galerie comme, du reste, pour l'ensemble des occupations du XVIII^e siècle fouillées à ce jour.

La présence d'un chaînage (**USC 1419**, surface à 563,47 m) à l'extrémité sud du mur de galerie (**USC 1026**) confirme l'existence d'une aile en retour du côté ouest (représentée par le départ de mur **USC 1508**), accostée peut-être également d'une galerie comme l'aile principale nord-sud du grand bâtiment.

5. Chronologie et organisation du chantier du XVIII^e siècle

A. Une transformation inachevée

La présence d'une dalle funéraire datée de « 1733 », dans la galerie nord du cloître, signifie qu'il y a eu un temps assez long de réflexion entre l'expertise de Naurissart (1732) et la décision de tout reconstruire.

La découverte d'une large portion de dallage avec les dalles funéraires en place dans la galerie nord du cloître pose également la question de la persistance de structures antérieures après la construction du nouveau monastère. Des parties d'église et de galerie de cloître ont-ils été laissés en place, en attente de démontage ? Il est fort probable que l'environnement extérieur du bâtiment du XVIII^e siècle était en chantier, avec des déblais liés au démontage encore en cours des constructions médiévales.

B. Marques lapidaires sur les murs de la partie sud du grand bâtiment du XVIII^e siècle

Des marques de tailleurs de pierre ont été repérées sur le parement de certains blocs mis en place dans les fondations et les murs du sous-sol de la partie sud du grand bâtiment du XVIII^e siècle (**USC 1330, 1447 et 1449**).

La longueur et la hauteur de chaque bloc comportant une marque de tailleur de pierre ont été relevées ainsi que la situation de la marque sur le parement visible du bloc et sa dimension (**Annexe 2**). Ces diverses données ont été reportées sur une représentation schématique de chaque bloc et toutes les marques photographiées ; schémas et photographies ont été numérotés dans le même ordre.

Au total, 41 glyphes ont été identifiés comme des marques de tailleur de pierre. Il est probable que d'autres marques existent sur la face engagée de la pierre, les maçons n'ayant eu aucune préoccupation de positionner de façon visible ces marques qui ne correspondent pas à des repères pour la construction.

Deux types de marques sont observables :

- 11 sont des lettres : A (4), H (2), L (3), M inversé ou W (1), T (1) ;
- 30 sont des signes plus ou moins élaborés : un triangle sur un pied (8), un H surmonté d'une croix (8), un V souligné d'un trait (2), deux chevrons emboîtés horizontaux (1), un rectangle (2), deux carrés accolés (1), un rectangle et un trait perpendiculaire à la longueur (1), un cercle et un trait horizontal ou vertical par rapport à l'assise de la pierre (2), un demi-cercle prolongé d'un trait horizontal (2), un demi-cercle seul (1), un demi-cercle sur un pied (1), un cube surmonté d'un triangle (1).

La gravure est plus ou moins profonde et fine en fonction de la qualité du granit ; elle varie de 1 ou 2 mm de profondeur et largeur sur de la pierre à grain fin jusqu'à 1 cm sur du granit à gros grains.

Les marques différentes sont donc au nombre de 17 ce qui révèle l'intervention d'au moins autant de tailleurs de pierre dans une partie, somme toute limitée, des nouveaux bâtiments abbatiaux. Mais on constate que trois tailleurs ont réalisé à eux seuls environ la moitié des blocs répertoriés.

La position des marques sur le parement du bloc est, le plus généralement, centrale ; leur hauteur varie entre 6 cm et 20 cm, avec une moyenne de 12 cm environ ; leur largeur varie entre 5 et 15 cm, avec une moyenne de 10 cm environ. Leur position et leurs dimensions les rendent assez aisément visibles, ce qui semble être le but recherché.

La présence de ces marques amène à se poser deux types de question.

- A quoi servaient-elles ? Comme évoqué précédemment, leur position aléatoire montre qu'il ne s'agit pas de repères pour la construction. On peut penser que, comme les ouvriers des XII^e-XIII^e siècles, les tailleurs de pierre limousins qui ont participé à la construction de l'abbaye du XVIII^e siècle ont tracé leur marque pour individualiser leur travail et être payés en fonction de la qualité et du nombre des blocs taillés.
- Pourquoi ces marques sont-elles concentrées sur les blocs mis en œuvre dans cette partie de la construction ? Il est, en effet, étonnant d'observer que ce type de marque n'apparaît pas sur les blocs parfaitement alignés des trois puissants murs de fondation du bâtiment du XVIII^e siècle. Peut-être cette particularité s'explique-t-elle par un fonctionnement différent du chantier : dans cette partie sud de la construction, on aurait fait appel, pour la taille des pierres, à des tâcherons payés à la pièce alors que les gros murs auraient été réalisés par une entreprise qui rémunérait ses ouvriers à la journée.

6. Le chantier de démolition du monastère du XVIII^e siècle

⁶⁴ Cette couche contient 34 tessons de céramique de diverses époques, 9 objets métalliques, essentiellement des

A. Début du démontage de l'hypothétique quai de chargement

L'assise supérieure d'un mur (**USC 1331**), considéré comme un quai de chargement des pierres du XIX^e siècle, a été démontée en début de campagne.

Un mortier orange pulvérulent a été utilisé pour le parement alors que le cœur de la maçonnerie possède un mortier hydraulique très résistant. Les blocs sont généralement de très grandes tailles et sont, pour la plupart, des réemplois d'éléments architecturaux des édifices « médiévaux ». Les ouvriers du début du XIX^e siècle se sont donc servis, en priorité, sur les tas de démolition qui devaient subsister à la suite de la reconstruction du XVIII^e siècle.

La taille des blocs en réemploi a nécessité une pelle mécanique pour les évacuer hors de la zone de fouille. Analysées précisément par notre spécialiste, ces pièces permettront de formuler des hypothèses quant à l'architecture de l'église et des bâtiments construits, tant au début du XIII^e siècle que postérieurement.

Le rapide encombrement de la cour du cloître par les blocs dégagés a entraîné l'interruption du démontage des autres assises, pour cette année.

B. La manipulation des blocs de granit

Un énorme massif de maçonnerie (**USC 1448**), de 3 m sur 4,70 m et d'une hauteur supérieure à 5 m, a été implanté à l'angle nord-est de l'espace de cave, en s'appuyant sur ses parois est et nord, et en recoupant les remblais d'aménagement de cette cave (**fig. 89**). Il comporte des réemplois médiévaux contrairement aux autres murs. Il pourrait s'agir d'un môle destiné à supporter un puissant engin de levage pour extraire les blocs de granit constituant les murs du XVIII^e siècle, lors de leur démontage au début du siècle suivant.

Le site de Grandmont ayant été exploité comme carrière par l'entrepreneur Binet de Limoges à partir de 1820, il ne serait pas étonnant que du matériel de levage en service dans les carrières, comme celui figurant sur cette carte postale ancienne (**fig. 90**) ait été utilisé ; comme le supposé quai d'embarquement découvert en 2017 en travers du cloître médiéval, le massif de maçonnerie **USC 1448** pourrait avoir été construit, dans le cadre du chantier de démolition, en l'occurrence pour servir de socle à un engin de levage. Un matériel de ce type, éventuellement plus grand et pivotant, pouvait couvrir une zone assez étendue pour récupérer les blocs les plus pondéreux et alimenter le quai de chargement.

Le plan de masse général 2018-Etat I (**fig. 13**) représente l'état des structures construites et fossoyées des deux grandes phases du site : l'occupation « médiévale » et la reconstruction du XVIII^e

siècle, une fois décapés les remblais du XVIII^e siècle couvrant les vestiges médiévaux et les remblais du XIX^e siècle recouvrant tous les vestiges.

On constate que le chantier du XVIII^e siècle a procédé à un arasement étal (autour de 563 m, plus ou moins 0,15 m) des structures construites non détruites par le nouveau bâtiment : murs de l'église, murs-bahuts du cloître... Les sols, quant à eux, ont été démontés d'une manière différente suivant les secteurs : démontage quasiment complet dans l'église, partiel dans la galerie nord du cloître et non réalisé dans la cour du cloître.

En revanche, le chantier du XIX^e siècle a réalisé une récupération différentielle des blocs constituant les trois murs du grand bâtiment nord-sud et de sa galerie : autour de 561,75 m pour les deux parois du bâtiment du côté nord, autour de 564,40 m du côté sud, entre 563,25 m (au nord) et 563,60 m (au sud) pour le mur de galerie. Quant aux sols, ils ont tous été entièrement démontés : dans le bâtiment proprement dit, dans la galerie et à l'ouest de celle-ci, si du moins il y avait bien un.

VI. Archéologie funéraire (fig. 91 et Annexe 3)⁶⁵

1. La nef médiévale

Toutes les sépultures situées dans l'emprise de la nef sont alignées au centre de celle-ci ; certaines sont en pleine terre, d'autres construites avec des aménagements céphaliques. Les premières sont en général recoupées par les secondes, ce qui atteste plusieurs phases d'inhumation. Cette disposition peut s'expliquer par des raisons symboliques (les « ancêtres » sont placés entre les rangées de frères installés sur les stalles, de chaque côté de la nef) et pratiques (éviter de démonter les stalles pour procéder à une inhumation). La nef contient un faible nombre de sépultures par rapport au cloître et l'aménagement des tombes ou des pratiques telles que les crânes sciés (probablement pour l'embaumement) suggèrent le statut privilégié des défunts.

Des éléments nouveaux ont été apportés sur deux sépultures fouillées lors des campagnes précédentes.

Le sarcophage de la sépulture n° 2 est certainement un réemploi ; un modèle identique a été retrouvé à Moutiers-Rozeilles (Creuse), il est daté du VIII^e siècle.

⁶⁵ Pour les études par sépulture avec les figures et pour les synthèses, voir *Rapport 2015*, p. 64-75, *Rapport 2016*, vol. I, p. 41-51 et vol. II, p. 268-328, *Rapport 2017*, vol. I, p. 78-89 et vol. II, p. 359-409, et étude archéo-anthropologique 2018 en annexe ci-après. Pour la position des membres supérieurs et inférieurs, nous utilisons le code proposé par Marc Durand dans *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e au XVI^e siècle*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 1988.

Le médaillon (OI 51) retrouvé dans la sépulture ancienne située au centre de la nef (n° 30) est-il un « endotaphe », inscription placée à l'intérieur d'une tombe qui précise l'identité du défunt ?

Au niveau du seuil, du côté de la nef (**fig. 18**), le rocher non altéré a été creusé à trois reprises pour placer des sépultures, qui n'ont pas été fouillées cette année ; l'une d'elles a été nettement repérée par les traces d'un cercueil (sépulture n° 51). Les diverses fosses, qui se recoupent, ont été creusées en tenant compte des fractures du substrat granitique. Le comblement supérieur de cette vaste fosse contenait une monnaie médiévale (M15, petit blanc de Charles VII, 1423-1426).

2. La galerie nord du cloître (**fig. 17 à 19**)

La fouille a permis d'appréhender l'organisation des tombes dans la galerie nord du cloître, en plan et en chronologie relative, avec plusieurs groupes.

- *Groupe 1. Les structures recoupées en partie ou entièrement par des maçonneries (S.12, 14 et 33). Lorsque c'est observable, les défunts sont orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ces tombes pourraient correspondre aux plus anciennes sépultures observables de ce secteur.*
- *Groupe 2. Les tombes de défunts pathologiques (S. 10, 18 et peut-être 31), aménagées à l'aplomb du mur-bahut et orientées la tête à l'ouest.*
- *Groupe 3. Les inhumations tête à l'est (S.03, 04, 09, 13, 16, 17, 20, 28). Elles sont localisées au niveau du passage entre la nef et le cloître, ainsi que le long des murs bahut et gouttereau. S.09 recoupe S.18 et S.31, ce qui peut suggérer que ce groupe est postérieur au précédent. Une datation par radiocarbone réalisée sur le bois de S.16 a fourni un âge calibré entre 1315 et 1616 ap. J.-C., avec un maximum de probabilité (93,2 %) entre 1315 et 1499.*
- *Groupe 4. Les plate-tombes observables dans le dallage. Les dates indiquées renvoient au premier tiers du XVIIIe siècle, soit juste avant la reconstruction du monastère. La disposition des plate-tombes suggère que les défunts sont orientés la tête à l'ouest. La disposition de S.26 et le fait qu'elle recoupe a priori S.04 permettent d'envisager qu'elle appartienne à ce groupe.*

Il semble donc qu'à un moment donné, au moins une partie du cloître soit devenue un espace réservé, pour des individus atteints de pathologies et/puis pour des membres d'un groupe particulier, peut-être du clergé séculier.

A. Les dalles funéraires - Suite⁶⁶

⁶⁶ Pour la première étude, voir *Rapport 2017*, Dossier 1, VI, 3.

L'extension de la zone de fouille de la galerie nord du cloître à l'extrême limite de la parcelle, le dégagement de gros blocs issus de la démolition posés sur les dalles funéraires 5 et 7 et, enfin, l'enlèvement de l'ensemble des dalles funéraires et autres éléments de dallage à la pelle mécanique ont permis de préciser trois éléments.

Les caractéristiques des dalles funéraires

- Dalle 1 (sans date) : L. 1,90 m ; l. 0,98 m ; ép. 0,23 m.
- Dalle 2 (« 1708 ») : il est confirmé que cette dalle, nettement trapézoïdale (grande base 0,64 m ; petite base 0,53 m), d'une longueur de 1,88 m et d'une épaisseur moyenne de 0,30 m, porte une croix (en forme d'épée⁶⁷) comparable à celle trouvée, en 2016, dans la zone cémétériale du chevet de l'église. Du côté de la grande base apparaît, gravée sur la tranche, l'inscription : « P DEVPEIRAT » (**fig. 92**)⁶⁸ ; l'écriture est visiblement antérieure à celle de la date de 1708 figurant sur cette dalle⁶⁹, qui est très vraisemblablement un réemploi.
- Dalle 3 (« 1710 ») : L. 1,70 m ; l. 0,50 m ; ép. 0,15 m.
- Dalle 4 (« 1724 ») : L. 0,75 m ; l. 0,38 m ; ép. 0,16 m.
- Dalle 5 (« 1726 ») : dalle de forme trapézoïdale (grande base 0,61 m et petite base 0,56 m) ; L. 1,80 m ; ép. 0,31 m.
- Dalle 6 (« 1727 ») : L. 1,80 m ; l. 0,56 m ; ép. 0,24 m.
- Dalle 7 (« 1733 ») : L. 1,90 m ; l. 0,62 m ; ép. 0,16 m.

Les blocs qui recouvraient partiellement les dalles 5 et 7 présentaient des moulures comparables à celles de la plupart des dalles funéraires étudiées. De tels blocs sont aussi observables en réemploi dans le parement intérieur du mur-bahut de la galerie de cloître. Des fragments d'enduit peint blanc et de verre ont été retrouvés à la jonction de ce mur-bahut et du dallage de la galerie.

L'organisation du dallage de la galerie du cloître à l'emplacement d'une circulation nord-sud supposée (entre la cour du cloître et la nef)

Cette circulation supposée devait s'effectuer sur les dalles funéraires 1 et 2 (cette dernière jouxtant la cour du cloître) et sur deux dalles sans inscription situées de part et d'autre de la dalle 1. La dimension de celle située du côté cloître est de 1,73 x 0,60 x 0,24 m. Celle jouxtant l'entrée supposée de

⁶⁷ Ce type de sculpture est absent de l'inventaire dressé par Manon DURIER dans son article « Pierre tombales médiévales et modernes du Limousin (XI^e-XVII^e siècle) : quelques réflexions méthodologiques », in *Travaux d'Archéologie Limousine*, t. 29, 2009, p. 109-127 (**fig. 93**).

⁶⁸ En occitan, *deu* correspond à l'article « du » et *peirat* désigne un chemin empierré ou un gué de pierres selon Yves LAVALADE, *Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne*, Lucien Souny, 2000 ; ce toponyme n'est pas rare en Haute-Vienne et se rencontre sous la forme « Peyrat » à Flavignac, Rozières-Saint-Georges, Saint-Auvent, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu et Villefavard.

la nef présente les dimensions imposantes⁷⁰ suivantes : 1,78 x 1,07 x 0,21 m. Cette grande dalle reposait entièrement sur le sol géologique arasé alors que l'ensemble des autres dalles étudiées recouvraient des fosses à inhumation ; elle n'avait donc aucune fonction d'identification funéraire.

La continuité du dallage de la galerie nord du cloître vers l'ouest, jusqu'en limite de parcelle

Le dallage nouvellement mis à jour se compose de deux larges (0,90 m) et épaisses (0,20 m) dalles funéraires engagées dans la berme jouxtant l'une la galerie du cloître et l'autre la nef, séparées par quatre éléments de dallage rectangulaire observables sur deux rangs.

La plus engagée dans la berme (côté cloître) présente la base arrondie (et peut-être crantée) de ce qui doit être une croix.

La moins engagée (côté nef), visible sur environ 1,60 m, porte une base triangulaire de ce qui doit également être une croix. Du côté droit, une forme rectangulaire présentant un léger relief en creux est visible sur 0,38 m de longueur avant de se perdre dans la berme. Au-dessous, toujours du côté droit, des lettres gravées, presque effacées, semblent former l'inscription « BELIOS » ; sur la même ligne, côté gauche, apparaît une lettre isolée qui pourrait être un « P » (**fig. 92**). En limite de la berme, de part et d'autre de la croix supposée, la date « 1726 » a été finement gravée. La fraîcheur de cette sculpture par rapport à l'usure des autres éléments décrits montre que cette dalle a très vraisemblablement été utilisée en réemploi, comme presque toutes les dalles funéraires de la galerie du cloître.

B. Les inhumations

- Sépulture 27 (1374, 562,39 m) (Annexe 3, fig. 4 et 5)

Fosse rectangulaire peut-être associée à la dalle marquée « 1724 ». Cercueil. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

Perturbée par l'installation de la sépulture 46.

- Sépulture 37 (1442, 562,39 m) (Annexe 3, fig. 8 et 9)

Fosse rectangulaire. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette adulte masculin, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22. Présence de très nombreux os en position secondaire, qui appartiennent à au moins six sujets différents.

Sépulture signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1733 ».

- Sépulture 38 (1435, 562,41 m) (Annexe 3, fig. 10)

⁶⁹ Pour Robert Chanaud, qui n'est pas catégorique, le style de l'écriture pourrait se situer aux alentours du XVI^e siècle.

⁷⁰ Son poids n'est pas moins imposant : en considérant une masse volumique du granit égale à 2500 kg/m³, on arrive à une dalle monolithe d'environ une tonne.

Fosse sub-quadrangulaire. Cercueil. Squelette adulte, tête à l'est, membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire. Présence d'un chapelet.

Séparée des sépultures 39 et 59 par une fine bande de substrat naturel.

- Sépulture 39 (1444, 562,48 m) (Annexe 3, fig. 11 et 12)

Fosse rectangulaire. Cercueil avec vêtement ou linceul. Squelette adulte masculin, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 46 et membres inférieurs en position 23. Présence d'os en position secondaire.

Plusieurs pathologies.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1708 ».

- Sépulture 42 (1492, 562,36 m) (Annexe 3, fig. 14 et 15)

Fosse oblongue. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette adulte masculin, tête à l'est, membres supérieurs en position 22 et membres inférieurs en position 22.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1710 », avec un texte indiquant que le défunt est un prier d'une celle grandmontaine. Il est à noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens du texte et du décor.

Recoupe l'extrémité est de la sépulture 52.

- Sépulture 45 (1463, 562,59 m)

Fosse de forme indéterminée. Cercueil probable. Squelette adulte, tête à l'ouest.

Presque entièrement recoupée, à l'ouest par la sépulture 27 et à l'est par la sépulture 26.

- Sépulture 46 (1472, 562,33 m) (Annexe 3, fig. 16)

Cercueil. Squelette masculin mature ou âgé, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 44C et membres inférieurs en position 44. Présence de nombreux os en position secondaire.

Perte dentaire et carie ; pathologie inflammatoire telle que la goutte.

- Sépulture 47 (1459, 562,33 m) (Annexe 3, fig. 17 et 18)

Fosse oblongue signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1727 ». Cercueil cloué. Squelette adulte, tête à l'est⁷¹ et crâne scié⁷², membres supérieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

- Sépulture 50 (1492, 562,38 m) (Annexe 3, fig. 20)

Fosse sub-rectangulaire. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette adulte, tête à l'est, membres supérieurs en position 22 et membres inférieurs en position 22. Présence de nombreux os en position secondaire.

⁷¹ A noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens des chiffres de la date.

⁷² Cette pratique peut être liée à des pratiques d'autopsie ou d'embaumement.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1726 ». Il est à noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens des chiffres de la date et du décor.

- Sépulture 52 (1494, 562,40 m) (Annexe 3, fig. 22 et 23)

Fosse rectangulaire. Cercueil avec vêtement ou linceul. Squelette adulte, tête à l'est, membres supérieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22. Présence de nombreux os en position secondaire.

Recoupée par les sépultures 39 et 42. Au-dessus d'une sépulture repérée mais non fouillée en 2018.

La campagne de 2018 a remis en cause l'organisation supposée en 2017⁷³.

Le premier groupe n'a pas été modifié et aucune nouvelle tombe recoupée par des maçonneries n'a été mise au jour.

Pour le deuxième ensemble, S.39 correspond bien à un sujet pathologique orienté la tête à l'ouest. Toutefois, le groupe avait été envisagé comme l'un des plus anciens de cet espace, alors que S.39 recoupe la tombe d'un défunt tête à l'est et qu'elle est recouverte par une plate-tombe datée de « 1708 », soit l'une des dernières avant l'abandon de cette zone funéraire. L'alignement le long du mur bahut du cloître des sujets pathologiques semble se confirmer. Néanmoins, plutôt qu'un espace qui leur serait consacré à une période précise, il faut peut-être envisager que l'aspect spécifique de cette zone funéraire, de tout temps, a conduit à une surreprésentation de la population pathologique. La prise en charge de ces défunts peut être liée à leur statut social et économique, qui sera aussi un facteur d'intégration à cet espace funéraire privilégié qu'est la galerie de cloître.

Les deux derniers groupes proposés en 2017, les sujets tête à l'est et ceux recouverts par des plate-tombes, ne doivent en réalité pas être différenciés puisque S.42, 47, 50, 52 sont recouvertes par des plate-tombes dont les dates s'étalent entre 1710 (S.42) et 1727 (S.47). Les deux types d'orientation des défunts, tête à l'est ou à l'ouest, ne semblent finalement pas chronologiques. Si les tombes stratigraphiquement les plus anciennes sont effectivement orientées la tête à l'ouest (S.31 recoupée par S.09 et S.28 ; S.45 perturbée par S.26 et S.27 ; la tombe identifiée sous S.52 et S.39), des sépultures présentant l'une ou l'autre des dispositions sont observables jusqu'à la fin de l'occupation de cet espace (S.37 et 46, la tête à l'ouest et respectivement datées de 1733 et 1724 ; S.47 et 50, la tête à l'est et respectivement datées de 1727 et 1726). De même, le creusement de S.28 (tête à l'est) semble recouper celui de S.37 qui est attribuée à « 1733 », ce qui ferait de la première l'une des tombes les plus récentes.

Les défunts orientés la tête à l'est sont souvent identifiés comme des personnes possédant une cure, qui seraient dirigés vers leurs ouailles. Pour Grandmont, cette hypothèse pose la question du

⁷³ Voir introduction du présent paragraphe.

lien entre ces défunts et la communauté monastique puisque l'abbaye n'a pas servi d'église paroissiale. L'une des hypothèses envisagée est que les individus inhumés la tête à l'est pourraient correspondre à des personnes de haut rang dans l'abbaye ou l'ordre, qui marqueraient ainsi de façon symbolique la charge qu'ils ont exercé. Cette hypothèse est cohérente avec l'aspect privilégié de la galerie de cloître comme secteur d'inhumation mais également avec la plate-tombe de S.42 qui indique que le défunt (orienté la tête à l'est) est un prieur. De même, le sujet 47 a le crâne scié. Cet acte pourrait être lié à un embaumement, pratique plutôt liée à une élite sociale et économique encore dans le premier tiers du XVIIIe siècle, date à laquelle il est inhumé.

La campagne de 2018 a permis de confirmer l'adéquation entre les plate-tombes et les sépultures sous-jacentes (fig. 19). Seule une grande dalle, localisée au niveau du passage entre la nef de l'église et la cour du cloître, était directement posée sur le sol naturel.

Il est également à noter que l'ensemble des plate-tombes est orienté dans le même sens, d'après le texte et les décors qu'elles portent, alors que ce n'est pas le cas des défunts qu'elles recouvrent. Cette disposition peut être liée à une volonté d'harmonisation ou indiquer un sens de circulation dans la galerie de cloître. Cela suppose aussi que les différences d'orientation des défunts ne sont pas visibles en surface et, donc, que leur portée symbolique, proposée précédemment, ne l'est pas non plus.

Les comblements des différentes sépultures contenaient de nombreux os surnuméraires, ce qui indique que les emplacements étaient régulièrement remployés, soit avec de légers décalages, soit à l'endroit précis des inhumations antérieures.

Au niveau du passage ouest entre la nef et le cloître, la concentration de plate-tombes suggérait une zone densément occupée mais la fouille n'a révélé qu'un nombre limité de creusements. De même, le passage située plus à l'est et étudiée en 2016 comprenait des ossuaires, ce qui n'est pas le cas à l'ouest. Enfin, S.42 est l'unique sépulture aménagée dans la partie centrale de la galerie. La plate-tombe qui la recouvre indique qu'il s'agit d'un prieur. Cette différence d'implantation pourrait être associée à celle du statut du défunt. Toutefois, la structure comprenait des os surnuméraires ; il ne s'agit donc pas du premier individu inhumé à cet endroit.

L'ensemble des tombes mises au jour en 2018 comporte un contenant en bois de type coffrage ou cercueil. Il est systématiquement cloué, hormis pour S.52 qui pourrait être chevillé. Dans deux cas (S.37 et 46), cet aménagement est associé à un possible linceul et pour quatre défunts (S.39, 42, 50 et 52) à un linceul ou un vêtement. Enfin, la plupart des défunts portaient des chaussures.

La disposition des corps est assez régulière. Les membres supérieurs varient entre une position fléchie à 45°, les mains en pronation sur le bassin (S.33), et une flexion à 90°, les avant-bras croisés sur

l'abdomen et les mains en pronation sur les coudes ou en contrebas de ceux-ci (S.37, 46, 47, 52). Les membres inférieurs reposent systématiquement en extension ou légèrement fléchis (S.33 et 46). Le fait qu'une large partie des inhumations soit attribuable au premier tiers du XVIII^e siècle, soit une période assez courte, pourrait expliquer cette relative homogénéité.

Les défunts correspondent à des sujets de taille adulte. Leur sexe n'a pas été déterminé, hormis pour S.37 et 39 qui sont des hommes. S.42, prieur, est également un homme.

C. Dépôt d'une poterie contenant des charbons de bois : un contexte funéraire ?

Une poterie (OI 72) remplie de charbons de bois a été déposée dans une petite fosse circulaire (1416) creusée à cet effet, en bordure de la galerie nord du cloître et contre le mur gouttereau sud de l'église

Au niveau du mur gouttereau sud de la nef (**fig. 94**), une double avancée (depuis le cloître et depuis la nef) du sol dallé permet d'envisager l'existence d'une communication. La présence de dalles funéraires au milieu de la galerie de cloître à cet endroit ainsi qu'une possible sépulture sous l'hypothétique seuil du côté de la nef viennent renforcer cette hypothèse.

Un ensemble maçonné est accolé au pied de la paroi externe de ce mur gouttereau. Les dalles de la galerie nord du cloître viennent s'agencer sur cet alignement, qui pourrait correspondre à une banquette. Cet ensemble maçonné s'interrompt à 2,50 m de l'ouverture supposée. Du côté ouest de l'emplacement vide ainsi créé et sous un remblai induré, une poterie, remplie de charbons de bois, était déposée dans une petite fosse circulaire creusée à même l'arène granitique. Cet emplacement pourrait correspondre à un enfeu ; une dalle funéraire portant l'inscription « 1727 » est placée dans la galerie, juste au-devant.

Ce grand pot est daté des XIII^e-XIV^e siècles, selon une première estimation de Patrice Conte, responsable de l'étude céramologique (**fig. 95**).

L'étude anthracologique (**Annexe 6**) est menée par Sandrine Paradis-Grenouillet (Eveha) ; c'est elle aussi qui a choisi le prélèvement de charbon de bois, livré pour une datation par radiocarbone dans le cadre du programme Artémis. Bien que le chêne et l'aulne étaient largement dominants, une brindille de hêtre a été retenue car seuls ces fragments présentaient des sections contenant à la fois la moelle et l'écorce, et un faible nombre de cernes. La courte période de vie de l'individu carbonisé est un atout pour fournir une datation précise de l'abattage de cet arbre.

Le pot contient environ deux litres de charbons sans sédiment autre. Les analyses anthracologique et dendro-anthracologique ont porté sur 150 charbons supérieurs à 4 mm. L'identification taxonomique a mis en évidence une large présence de fragments de chêne à feuillages caducs (75) et

d'aulne (61) avec des fragments de hêtre en moins grand nombre (12). Pour le chêne et l'aulne, il se dégage une majorité de grands rayons de courbure alors que le hêtre est principalement composé de petites brindilles.

Outre ces premiers résultats, l'étude microscopique permettrait l'enregistrement d'autres critères pour mieux appréhender les types de bois employés par les hommes :

- la présence d'écorce et/ou de moelle renseignant sur l'emploi éventuel de brindilles et sur les modes de débitage ;
- le nombre de cernes visibles pour évaluer l'âge des bois exploités ;
- les largeurs de cernes pour appréhender les conditions de croissance des arbres employés ;
- des indicateurs de duraminisation qui renseignent sur le développement de bois de coeur ;
- les galeries d'insectes et les restes de champignons pour évoquer l'état sanitaire des bois ;
- le degré de vitrification.

Enfin, lors de la collecte des charbons de bois au sein de la céramique, il a été observé une sorte de « caramel » à proximité de la paroi. Une analyse chimique de ces résidus permettrait peut-être de savoir si la carbonisation des bois a été opérée à l'intérieur de la céramique, ou si les charbons y ont été placés froids ou chauds.

3. Le cimetière oriental (fig. 16)

Le sondage de 2016 à l'aplomb du chevet avait permis la découverte de trois tombes bâties (fig. 91), dans un espace funéraire qui semblait de ce fait peu densément occupé. Elles se présentaient alignées entre elles mais avec un axe légèrement décalé par rapport à celui du chevet. Leur construction, associant pierres de granit et tuiles posées de chant, trouvait des équivalents sur d'autres sites régionaux, mais pour les phases du haut Moyen Age. Les trois sépultures ne présentaient pas de système de couverture pérenne mais la mise au jour d'une plate-tombe dans les niveaux supérieurs du comblement de ce secteur, déplacée, avait conduit à envisager que ce type de dalles ait pu servir à les couvrir et/ou à les identifier au sol.

S.21 présentait sur son fond une couche charbonneuse d'environ 2 cm qui a conduit à l'associer aux sépultures dites « sur lit de charbon », dont d'autres exemples sont connus en Limousin : La Courtine à Limoges ou la collégiale de Saint-Junien ; pour ces deux gisements, les auteures ont proposé de voir les vestiges d'un plancher de fond brûlé. D'une façon générale, en Limousin, ce type de dépôt connaîtrait des exemples entre le Xe et le XIVe siècle.

S.22 a été identifiée plus bas que les deux autres. Elle était installée dans le contexte 1307 et en partie recouverte par la couche 1304, dans laquelle avaient été aménagées S.21 et 23. Deux niveaux d'inhumation avaient donc été proposés, sans doute intervenus sur une courte durée d'occupation attribuable à une période entre le XIIIe et le XIVe siècle.

- Sépulture 35 (1468, 560,96 m) (Annexe 3, fig. 6)

Tombe construite, aménagement du bord nord avec des pierres posées de chant, commun à la sépulture 43. Squelette adulte, tête à l'ouest. Présence d'une fiole en verre déposée sur le thorax.

Perturbation probable.

- Sépulture 36 (1470, 560,95 m) (Annexe 3, fig. 7)

Tombe construite, trois grandes pierres et deux plus petites disposées de chant autour de la tête du défunt et le long des bords nord et sud de la tombe. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22. Présence d'une fiole en plomb⁷⁴ déposée sur le thorax.

Association probable avec la sépulture 44.

Perturbée à l'est.

- Sépulture 40 (1456, 561,20 m) (Annexe 3, fig. 13)

Fosse oblongue. Cercueil avec vêtement ou linceul. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Les os en place des sépultures 40 et 41 reposent à la même profondeur : les deux tombes pourraient donc appartenir à une même phase d'inhumation.

Squelette perturbé par un creusement postérieur.

- Sépulture 41 (1458, 561,39 m) (Annexe 3, fig. 13)

Cercueil. Squelette adulte, tête à l'ouest.

Aménagée au-dessus de la sépulture 49 mais les deux défunts sont légèrement décalés.

Les os des sépultures 40 et 41 reposent à la même profondeur : les deux tombes pourraient donc appartenir à la même phase d'inhumation.

Perturbée par un creusement postérieur.

- Sépulture 43 (1503, 560,91 m) (fig. 50)

Tombe construite, bords nord et sud aménagés avec des pierres posées de chant. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22. Petite fiole en plomb disposée au niveau du thorax, fiole en verre engagée sous la tête et petite croix en plomb sous la fiole en verre.

La limite sud est commune aux tombes 35 et 43 mais il n'a pas été possible de déterminer laquelle était la plus ancienne.

Perturbée à l'ouest.

- Sépulture 44 (1505, 561 m) (Annexe 3, fig. 7)

⁷⁴ Elle présente une forme légèrement différente, plus aplatie et ovale, des autres fioles mises au jour dans les tombes du chevet.

Tombe semi-construite, quatre pierres disposées de chant au niveau de la tête du défunt et le long du bord nord du squelette. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22. Présence d'une fiole en plomb déposée sur le thorax.

La tombe vient s'appuyer contre l'aménagement similaire de la sépulture 36. Toutefois, l'absence de délimitation précise du creusement de la structure ne permet pas d'affirmer la postériorité de S.44.

Perturbation possible de la structure.

- Sépulture 48 (1475, 561,16 m) (Annexe 3, fig. 19)

Tombe construite. Squelette adulte, tête à l'ouest. Os surnuméraires présents dans le comblement de la structure, au-dessus du défunt en place.

Non fouillée en 2018.

- Sépulture 49 (1491, 561,15 m) (Annexe 3, fig. 19)

Cercueil cloué. Squelette adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22.

Sous S 41.

Les défunts 48 et 49 ont globalement été inhumés à la même altitude.

Perturbée par un large creusement.

L'ouverture d'un nouveau sondage à l'aplomb du chevet et du mur est de la chapelle latérale sud a permis de mettre au jour quatre nouvelles tombes bâties, aménagées à l'aide de pierres en granit disposées de chant (S.35, 36, 43 et 44). Elles sont plus hautes que celles de 2016 (561,35 m pour le dessus des dalles de S.43, alors que celles de S.21 étaient à 560,76 m) et enfouies moins profondément (entre 560,82 m et 560,96 m en 2018 contre 560,14 m à 560,41 m en 2016). Les tombes de 2018 s'alignent avec celles de 2016, selon un axe légèrement décalé par rapport à la tangente au chevet. Cela pourrait indiquer l'existence d'une contrainte, aujourd'hui disparue, qui aurait engendré cette différence d'orientation. Cela suggère aussi, pour qu'il soit respecté, que cet alignement ait pu être marqué dans le paysage par une délimitation, comme une haie ou un muret. Les sépultures semblent s'organiser par groupe de deux : S.44 paraît venir s'accoler à S.36 ; un espace les sépare au sud de S.35 et de S.43. Pour ces dernières, l'un des côtés longitudinaux des aménagements en pierre est commun aux deux tombes. Chaque tombe contient les ossements d'un sujet de taille adulte, disposé la tête à l'ouest, les humérus alignés le long du corps et les membres inférieurs en extension.

Les sépultures 36, 43 et 44 comportent une fiole en plomb, disposée au niveau du thorax. Pour S.35, un objet similaire mais en verre a été identifié dans la même zone anatomique. Une quatrième fiole en plomb a été mise au jour plus au sud, elle pourrait appartenir à une cinquième sépulture bâtie. La fonction de ces derniers n'a pas été déterminée avec certitude. La tombe S.35 contenait également une petite croix en plomb sur laquelle reposait une fiole en verre. L'ensemble a été mis au jour sous la tête du défunt.

Pour les fioles en plomb, Lévesque signale qu'on avait l'habitude de placer, à côté du sarcophage du défunt, un vase en pierre ou en cuivre, avec un bouchon de poix et plein d'eau bénite pour chasser les démons ou pour d'autres raisons⁷⁵. Pour les fioles en verre, Pardoux de la Garde indique qu'en 1314, Gérald de Montcocu a légué 4 sous de rente annuelle pour une lampe ardente de myrrhe sur les sépultures de sa famille⁷⁶. Le chapitre XXIII du *revelatione beati Stephani* relate une guérison par Etienne, tenant « à la main une fiole (*fialam*) pleine d'eau salvatrice (*salutifera*) ». Le miraculé raconta « comment son corps ressentit une grande sensation de froid quand l'eau salutaire fut répandue, au point qu'il lui semblait être au paradis de Dieu »⁷⁷.

Le sondage de 2018 a aussi permis la découverte d'au moins quatre sépultures supplémentaires (S.40, 41, 48 et 49), à l'est des précédentes, ont été localisées ; elles ne présentent pas d'aménagement bâti mais des traces de bois suggèrent l'emploi de contenants rigides de type coffrage ou cercueil.

S.40 et 41 sont apparues à la même profondeur et peuvent correspondre au niveau d'inhumation le plus récent. La tombe 49 est située sous S.41 mais le défunt est légèrement décalé vers l'ouest. Elle est apparue à une altitude similaire à celles de S.48. Ces deux sépultures appartiendraient donc à un deuxième niveau d'inhumation. La relation chronologique entre ces deux niveaux d'inhumation et les tombes bâties reste indéterminée, puisque l'ensemble des structures est aménagé et scellé par la couche 1422, relativement homogène et qui ne laisse pas apparaître de creusements. Néanmoins, il est à noter que l'ensemble des tombes mises au jour semble suivre la même orientation, légèrement décalée par rapport à la tangente au chevet.

L'étude de la galerie de façade du bâtiment du XVIII^e siècle a été prolongée vers le sud lors de la campagne 2018. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, aucune nouvelle structure funéraire attribuable à cette phase de l'occupation n'a été identifiée.

4. Synthèse chiffrée

A. Synthèse chiffrée pour la période antérieure de la reconstruction du XVIII^e siècle

Nombre de sépulture :

- nef : 6 dont 5 avec os secondaires
- cloître : 27 dont 17 avec os secondaires

⁷⁵ Cité par M. Larigauderie-Beijaud, *Grandmont. De l'ermitage à la seigneurie ecclésiastique, 12^e-18^e siècles*, 4 vol., dir. J. Péret, Université de Poitiers, 2004, p. 272.

⁷⁶ AD Haute-Vienne, I Sem 81, f. 156r^o.

- chevet : 11 dont 0 avec os secondaires.

Niveaux NGF des fonds de sépulture :

- nef : entre 562,13 et 562,68 m (écart maximum de 0,55 m)
- cloître : entre 562,09 et 562,48 m (écart maximum de 0,39 m)
- chevet : entre 560,14 et 561,39 m (écart maximum de 1,25 m).

Type de sépulture :

- tombe construite ou sarcophage : 2 nef ; 2 cloître ; 8 chevet = 12
- fosse avec ou sans cercueil : 4 nef ; 23 cloître ; 3 chevet = 30.

Orientation du squelette :

- ouest-est : 2 nef ; 9 cloître ; 6 chevet = 17
- est-ouest : 1 nef ; 12 cloître ; 1 chevet = 14.

B. Synthèse chiffrée pour la période de la reconstruction du XVIII^e siècle

Nombre de sépulture : 5 dont 0 avec os secondaires.

Niveaux NGF des fonds de sépulture : entre 562,63 et 563,24 m (écart maximum de 0,61 m).

Type de sépulture :

- tombe construite ou sarcophage : 0
- fosse avec ou sans cercueil : 5.

Orientation du squelette :

- sud-nord : 5
- nord-sud : 0.

5. Les sépultures évoquées par Pardoux de la Garde (seconde moitié du XVI^e siècle)⁷⁸

Nous avons tenté de localiser les sépultures mentionnées par Pardoux de la Garde (**fig. 96**) :

- 1- au début de la nef, du côté nord, devant l'autel de saint Martial, les sépultures de Guillaume, vicomte de Rochechouart, et de son épouse ;
- 2- à l'entrée du chœur, sous le crucifix et près du siège de l'abbé, la sépulture de dom Guillaume Pellicier, premier abbé ;
- 3- plus bas derrière, dans le chœur séculier mais à l'entrée du chœur régulier, la sépulture de l'abbé Guillaume de Fumel ;
- 4- en vis-à-vis de lui, à la grande porte qui mène au cloître et près du bénitier, la sépulture de son barbier, Jacques Gaultier ;

⁷⁷ Voir Approche historique.

- 5- dans le chœur régulier, au milieu, la sépulture de Gérard, évêque de Cahors ;
- 6- un peu en avant en direction du grand autel, la sépulture d'Aymeric, archevêque de Lyon ;
- 7- du côté sud du grand autel, sous l'épître, la sépulture de dom Pierre Albert, second abbé ;
- 8- un peu plus haut, la sépulture de Lancelot de Bourneil, seigneur de Montcocu ;
- 9- près de la précédente, la sépulture d'un jeune enfant, Mercure de Neufville ;
- 10- plus haut, la sépulture de Dauphine de Neufville, moniale de La Trinité de Poitiers ;
- 11- dans la chapelle Saint-Etienne : les corps de saint Etienne et de plusieurs de ses disciples, dont Hugues Lacert, et premiers prieurs ;
- 12- au nord de l'église, à l'extérieur, en un lieu nommé « L'Angleterre », plusieurs sépultures de seigneurs anglais, notamment des gouverneurs de Guyenne⁷⁹ ;
- 13- à l'est de l'église, un cimetière où sont inhumés des seigneurs du pays, dont Hugues Brun, comte de la Marche, et les membres de la famille de Razès, du côté sud ; dans ce cimetière, Pardoux signale la présence de deux lanternes des morts.

NB. Pardoux de la Garde ne mentionne pas de sépulture dans le cloître !

A cette énumération, on peut ajouter les mentions claires de la *Gallia Christiana*⁸⁰, avec un astérisque pour les sépultures indiquées par Pardoux de la Garde :

- Etienne I de Muret* (1076-1124) : inhumé en 1124 et transféré en 1188.
- Pierre I de Limoges (1124-1137) : inhumé en 1139.
- Pierre II de Saint-Christophe (1137-1139/40) : inhumé en 1141.
- Etienne II de Liciac (1139-1163) : inhumé en 1161 !
- Guillaume de Treignac (1168-1187) : enterré « parmi les prieurs ».
- Gérard Ithier (1188-1197) : enterré « avec honneur parmi les prieurs de Grandmont ».
- Adémar I de Friac (1197-1215) : « transporté à Grandmont, où il gît dans le cimetière, dans une tombe de pierre remarquable ».
- Caturcin (1216-1228) : enterré en 1237-1238 « parmi les prieurs de Grandmont ».
- Adémar II de la Vergne (1242-1245).
- Guy I Archer (1260-1269).
- Foucher Grimoard (1269-1281)
- Guillaume de Prémaurel (1306-1312) : « repose dans le cloître de Grandmont ».

NB. 12 prieurs sur 21 (57%) sont signalés par la *Gallia* comme reposant à Grandmont.

⁷⁸ AD Haute-Vienne, I Sem 81, f. 126-143.

⁷⁹ Pardoux de la Garde nous dit que ce cimetière nord est transformé en jardin lorsqu'on implante des contreforts pour renforcer le mur gouttereau nord de l'église.

⁸⁰ Voir Approche historique.

- Guillaume Ier Pellicier d'Albenca* (1317/18-1336) : « enterré dans une tombe de pierre, dans l'entrée du chœur de l'église ».
- Pierre I Aubert* (1337-1347) : « inhumé au milieu du chœur dans une tombe de pierre ».
- Jean Chabrit (1347-1355) : *probablement*.
- Adémar de Crépi (1355-1378/79) : *probablement*.
- Pierre Redondeau (1388-1437) : « inhumé dans le tombeau de l'abbé Guillaume 1^{er}, dans l'entrée du chœur des clercs ».
- Guillaume II de Fumel* (1437-1471) : « devant la porte du chœur de l'église, sous l'image du Crucifix ».
- François II de Neuville junior (1561/63-1585/96) : « enterré dans le chœur des clercs de Grandmont, sous le tombeau de l'abbé Pierre Aubert ».
- François III Marrand (1596-1603) : *probablement*.
- Rigaud de Lavaur (1603-1631) : « dans l'église de Grandmont ».
- Georges Barny (1633-1654)
- Antoine de Chavaroche (1654-1677) : *probablement*.
- Alexandre Frémont de Tours (1676-1687) : « enterré sous le crucifix de l'église ».
- Henri de la Marche de Parnac (1687-1711) : *probablement*.

NB. 13 abbés sur 25 (52%) sont signalés par la *Gallia* comme reposant à Grandmont.

VII. Aperçu sur le mobilier⁸¹

1. Résultats globaux

Nombre de contexte concerné : 195

Céramique. 1632

Verre. 639

Métal. 1490

TCA. 799

Faune. 1536

Enduits. Oui pour 38 contextes

Objets isolés. 133

2. Tendance générale pour tous les contextes

Céramique. D'époque moderne (et plus particulièrement XVIIe-XVIIIe siècle) dans l'immense majorité des cas : grès modéré ; faïence bien présente ; glaçurée en particulier verte bien présente ; commune à pâtes claire et grise dominante. D'après Brigitte Véquaud (INRAP), la céramique du site est composée surtout de productions locales pour la vaisselle, avec quelques importations pour

⁸¹ Voir inventaire sur la clef USB.

les pièces plus spécifiques. La céramique la plus ancienne du site ne remonte pas en-deçà du XIII^e siècle.

Verre. Verre creux dominant mais forte présence de vitrail.

Métal. Grosse majorité de clous. Quelques plombs de vitrail. Quelques scories.

TCA. Difficile parfois de distinguer briques et carreaux ; la présence d'autres modes de couverture que les tuiles semble anecdotique (plomb ou ardoise).

Faune. Plutôt de petites dimensions.

Enduits. Surtout enduit blanc ou gris avec parfois traces de peinture rouge, fragments de petite taille.

Nous avons distingué six catégories.

1. Les plus anciens contextes médiévaux qui peuvent correspondre à l'implantation antérieure à celle marqué par les structures retrouvées en fouille.
2. Le fonctionnement de l'abbaye « médiévale » avec les différentes reprises, notamment modernes.
3. Les sépultures, toutes périodes confondues, qui représentent autant d'ensembles clos.
4. Les travaux du XVIII^e siècle et le fonctionnement de la nouvelle abbaye.
5. La démolition de l'abbaye du XVIII^e siècle.
6. La périphérie de l'enclos monastique.

NB. Les contextes de nettoyage n'ont pas été comptabilisés.

3. Tendance pour chaque catégorie de contexte

A. Catégorie 1. Les plus anciens contextes médiévaux

Nombre de contexte concerné : 13 (6,7%) mais essentiel dans 1363.

Céramique. 100 (6,1%)

Verre. 31 (4,8%)

Métal. 234 (15,7%)

TCA. 41 (5,1%)

Faune. 49 (3,2%)

Enduits. Oui pour 2 contextes

Objets isolés. 14

B. Catégorie 2. Le fonctionnement de l'abbaye « médiévale »

Nombre de contexte concerné : 59 (30,3%). Contextes bien représentés : 1123, 1279, 1352, 1361, 1420, 1422 et 1467 ; pour le verre : 1142 ; pour le métal : 1241.

Céramique. 723 (44,3%)

Verre. 297 (46,5%)

Métal. 463 (31,1%)

TCA. 103 (12,9%)

Faune. 656 (42,7%)

Enduits. Oui pour 19 contextes

Objets isolés. 19

C. Catégorie 3. Les sépultures

Nombre de contexte concerné : 54 (27,7%).

Céramique. 33 (2%)

Verre. 101 (15,8%)

Métal. 314 (21,1%). En général des clous de cercueil.

TCA. 60 (7,5%)

Faune. 30 (1,9%)

Enduits. Oui pour 6 contextes

Objets isolés. 62

D. Catégorie 4. Les travaux du XVIII^e siècle et le fonctionnement de la nouvelle abbaye

Nombre de contexte concerné : 42 (21,5%). Contextes bien représentés : 1132, 1384 et 1424 pour céramique et faune ; 1148 pour enduits.

Céramique. 480 (29,4%)

Verre. 140 (21,9%)

Métal. 292 (19,6%)

TCA. 481 (60,2%)

Faune. 831 (34,6%)

Enduits. Oui pour 8 contextes

Objets isolés. 5

E. Catégorie 5. La démolition de l'abbaye du XVIII^e siècle

Nombre de contexte concerné : 13 (6,7%). Contextes bien représentés : 1423 et 1498.

Céramique. 231 (14,1%)

Verre. 71 (11,1%)

Métal. 118 (7,9%)

TCA. 106 (13,3%)

Faune. 223 (14,5%)

Enduits. Oui pour 3 contextes

Objets isolés. 2

F. Catégorie 6. La périphérie de l'enclos monastique

Nombre de contexte concerné : 13 (6,7%).

Céramique. 63 (3,9%)

Verre. 3 (0,47%)

Métal. 36 (2,4%)

TCA. 9 (1,1%)

Faune. 46 (3%)

Enduits. Non

Objets isolés. 1

Sans surprise, il y a une concordance entre la densité du mobilier et celle des structures fouillées.

Pour la céramique, la grande phase d'occupation de l'abbaye (avant la reconstruction du XVIII^e siècle) représente la part la plus importante du corpus, ce qui est logique. On peut constater la faible représentation de la catégorie 3 (sépultures) qui correspond à l'absence constatée de pots funéraires dans les tombes.

D'une manière générale, le mobilier céramique reste peu abondant sur le site de Grandmont. Il faut dire que les secteurs concernés ne se prêtent guère à la découverte d'objets de la vie quotidienne : église, chapelle, galeries et cour de cloître, zone cémétériale à l'est du chevet... Aucune fosse dépotoir n'a été fouillée et la plupart des tessons retrouvés sont en contexte de remblai (comblement, nivellement, destruction).

Si le corpus comporte quelques formes identifiables (lèvres, fonds, anses...), qui sont en cours de relevé, peu de remontages sont possibles et nous n'avons que peu de formes complètes, en dehors

d'une poterie en place près d'une porte faisant communiquer la nef de l'église avec la galerie nord du cloître.

La très grande majorité des tessons est d'époque moderne, la céramique médiévale, très minoritaire, semble plutôt tardive (XIVe-XVe siècles), sauf peut-être dans le comblement (1363) de la fosse 1362 située sous le dallage de la cour du cloître (XIIIe siècle ?). Même si ce fait permet de s'interroger sur le caractère et l'ampleur des travaux menés à la fin de l'époque moderne, il peut s'expliquer par la nature des contextes fouillés (essentiellement des structures construites et des sépultures) et par le nombre restreint de niveaux de circulation découverts à ce jour.

Cette année, un important travail de mise en oeuvre des groupes techniques a été réalisé par Magali Giuge (**Annexe 4**).

Pour le verre et pour la faune, on constate les mêmes tendances avec une large part pour les phases d'occupation effective du lieu.

Pour le métal, même si on constate la même hiérarchie, les différences sont moins marquées à cause d'une part plus grande de la catégorie 3 (clous de cercueil). A noter une proportion importante pour la catégorie 1, considérée comme la plus ancienne.

Pour les TCA, même si le résultat est biaisé par le type de sélection de ce genre de mobilier, la large domination de la catégorie 4 (travaux du XVIIIe siècle) est certainement liée au fait que les tuiles et les carreaux de l'ancienne abbaye n'ont pas été récupérés lors de la reconstruction du monastère. En revanche, le matériel de sol et de couverture, encore récent, ont dû intéresser les entrepreneurs de démolition de ce nouveau monastère, étant donné la faible proportion de la catégorie 5.

VIII. Le mobilier lapidaire

La campagne 2018 a permis de recenser quinze nouveaux blocs, tous découverts en réemploi dans différentes unités stratigraphiques (US ou USC) de la fouille (**fig. 97**). Il ne fait guère de doute qu'ils ont été façonnés pour la construction de l'abbatiale médiévale ou de ses dépendances mais, privées de leur contexte d'origine, ces pierres ne peuvent être analysées et datées que par elles-mêmes grâce à des comparaisons stylistiques. La plupart des éléments inventoriés (9 sur 15) présentent la même forme que celle d'objets déjà rencontrés les années précédentes et n'offrent donc pas d'information nouvelle si ce n'est sur le contexte de leur réemploi. Trois autres s'avèrent, au contraire, beaucoup plus éclairants. Nous les décrirons plus en détail.

1. Formes déjà rencontrées sur le site lors des campagnes 2014-2017

Les pierres ayant déjà été décrites dans les rapports précédents, nous limitons notre propos aux contextes de leur découverte.

Les éléments 336 à 340 sont des portions de fûts de colonnettes trouvées dans l'US 1423 et l'USC 1331. Leur matériau (un granit grenu des Monts d'Ambazac) et leur diamètre (entre 12 et 14 cm) les rapprochent des pierres 48, 65, 66, 67, 82, 125, 138, 139, 140, 143, 144, 145 et 259, conservées désormais au domicile de particuliers des environs de la fouille, et également des éléments 294 et 328 réemployées dans les US 1299 et 1363. Elles proviennent, très probablement, des arcatures du cloître de l'abbaye ou de l'entrée de la salle capitulaire ce qui permet d'affirmer que les quatre contextes évoqués ci-dessus sont postérieurs à la destruction des parties conventuelles. Il est à noter également que les blocs inventoriés étant lacunaires, ils n'offrent peu d'informations de nature métrologique.

On peut, de la même manière, rapprocher l'US 1039 et l'USC 1331 dans lesquels ont été trouvés deux claveaux d'ogives étroits (16 cm de large) formés de trois tores contigus provenant d'une voûte dite plantagenêt et datable des environs de 1200 (pièce 342).

Le claveau 344, très lacunaire, a été découvert dans l'US 1423. Il est très semblable à 190, 242 et 263, mieux conservés et inventoriés au domicile d'habitants de Grandmont, lesquels, dès lors, peuvent être attribués au site.

Deux claveaux ont été également observés dans le mur USC 1114. Le premier (pièce 349), bien que largement scalpé, est tout à fait comparable à 122 et 235 découverts hors du site mais surtout 304 trouvé dans un remblai situé dans l'emprise de la fouille et postérieur à la destruction de l'abbaye. Le second élément (pièce 350) est plus éclairant puisqu'il est à rapprocher d'un autre claveau maçonné dans le mur USC 1036.

L'assise basse de la partie supérieure du chevet (USC 1062) est constituée également d'un certain nombre de blocs en réemploi identiques à d'autres placés dans la même structure, quelques mètres plus haut, et déjà présentés lors des campagnes précédentes. Nous ne les avons donc pas inventoriés.

De manière plus générale, cet ensemble de pierres ne fait pas progresser pour l'instant notre réflexion. Il en va tout autrement de trois nouvelles formes maçonnées en réemploi dans la puissante maçonnerie USC 1331.

2. Formes nouvelles découvertes lors de la fouille de 2018

A. Le tas de charge 345

L'élément 345 constituait la partie inférieure d'un tas de charge engagé dans un mur. Il est composé de cinq départs de nervures toriques de dimension variable. Leur disposition invite à y reconnaître deux arcs formerets, deux ogives et un doubleau. Les profils ne sont pas parfaitement semblables et les boudins circulaires des formerets contrastent avec ceux des trois autres nervures, légèrement en amande, qui reposent sur un bandeau dont ils sont séparés par une gorge. Ils peuvent être rapprochés des claveaux 314, 322, 324, 330 et 334, conservés récemment à Compreignac (Haute-Vienne) au domicile de Monsieur Frugier et qui étaient, jusqu'à l'étude de 345, simplement réputés provenir de Grandmont.

Ces cinq claveaux ont été datés du premier tiers du XIIIe siècle par comparaison stylistique. Ils sont, en effet, très proches de ceux qui ornaient la chapelle Saint-Benoît de l'abbatiale Saint-Martial, dont la construction peut être placée entre 1220 et 1224, et de ceux du cloître de la cathédrale de Tulle, réalisés peu après 1214⁸².

Il est à remarquer que les tores constituant 345 ne se séparent pas parfaitement, ce qui signifie qu'il y avait encore plusieurs blocs superposés pour former le tas de charge. Ce dernier était, par conséquent, de grande dimension. Cela renforce l'hypothèse que le façonnage de la pièce ne peut pas être antérieur au XIIIe siècle, tout comme le fait que doubleau et ogives aient le même profil et la même taille. Les jonctions, apparemment mal habiles des tores, invitent néanmoins à adopter une date haute dans ce siècle. Aussi, les années 1215-1225 que semblent indiquer les comparaisons stylistiques constituent une période probable pour la réalisation de la pièce et donc de l'espace dont elle provient, certainement une salle des parties conventuelles.

Il est à noter que 345 présente des traces de polychromie comme de nombreuses pierres déjà inventoriées, notamment 347, un autre élément de tas de charge retrouvé dans l'USC 1331.

B. L'élément 347

Ce dernier est quelque peu différent. Il était engagé dans la maçonnerie mais il est constitué de trois faces moulurées : deux en contact avec des baies circonscrites par un motif torique et une troisième correspondant au départ d'un arc perpendiculaire au mur avec lequel était appareillé l'élément. Il s'agissait donc d'un doubleau. Celui-ci a été scalpé, il n'est donc pas possible d'en proposer une analyse stylistique mais il était certainement constitué d'un tore séparé par une gorge du reste de la pierre. Ce profil, tout comme les jonctions des moulures entre elles, opinent à penser que 347 est contemporain de 345. Ses faces d'attente biaises indiquent, en revanche, qu'il était l'ultime bloc du tas de charge auquel il appartenait. L'absence, par ailleurs, de départ de nervures diagonales, laisse envisager que le couverture de l'espace dont il provient était soit un berceau brisé scandé par des

arcs parallèles soit un voûtement sexpartite dont 347 aurait constitué la retombée du temps faible. Le premier type est très courant dans des bâtiments conventuels, contrairement au second. Citons néanmoins le cloître de l'abbaye cistercienne de Noirlac (Cher), la salle capitulaire de l'abbaye bénédictine Saint-Georges de Boscherville (Seine-Maritime) ou le réfectoire de l'abbaye de cistercienne de Huerta (Soria).

Quant aux baies contigües, elles ne sont pas sans rappeler le réfectoire du Mont-Saint-Michel (Manche) ou les dispositions de nombreux dortoirs tels celui de l'abbaye de Noirlac (Cher).

Il est à remarquer que l'épiderme de 347 est particulièrement bien conservé. Y apparaissent des traces de ciseau pour les parties visibles et de pic pour celles engagées dans la maçonnerie. Les pierres grandmontaines, qui ont été longuement exposées aux intempéries, sont généralement émoussées et on n'y distingue aucune marque de façonnage. L'état de 347 laisse donc supposer que sitôt sortie du mur dans lequel elle était appareillée, elle a été maçonnée de nouveau avec l'USC 1331 sans être soumise aux rigueurs du climat.

Cet ensemble hétérogène lié à la démolition du site est constitué de pierres de nature disparate. C'est en son sein qu'a été mis au jour 346, élément fort différent de 345 et 347.

C. L'élément 346

L'élément considéré est un piédroit de porte comme l'indique la base circulaire de 9 cm de diamètre qui orne l'une de ses faces et le bord biseauté du parement adjacent correspondant au piédroit. Le profil de la base, quoique lacunaire, évoque un flacon, motif très récurrent à la fin du Moyen Age. L'élément a donc été très certainement réalisé après le milieu du XIV^e siècle.

Les sources attestent de nombreuses reconstructions au sein de l'abbaye sous l'abbatit de Guillaume Briçonnet et légèrement avant. L'élément 346 est avec le 75 les seuls susceptibles de provenir de ces travaux encore que l'on ne puisse exclure, pour ce dernier inventorié hors du site, qu'il provienne d'une maison du bourg, nombre d'entre elles ayant été construites durant cette période.

Le hiatus entre les textes et les réalités des découvertes lapidaires suscite l'étonnement. Les constructeurs de la fin du XV^e siècle auraient-ils pastiché des styles plus anciens ainsi que l'on a pu le constater pour l'abbatiale de Lessay (Manche) ? Les bâtiments bas-médiévaux ont-ils connu un démontage ou une réutilisation ayant laissé peu de traces ? Faut-il simplement envisagé que l'ampleur des reconstructions citée par les textes mérite d'être mesurée. ? La question reste ouverte pour les prochaines campagnes.

⁸² Pour ces datations, voir Th. Creissen et X. Lhermitte, *Relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial de Limoges*,

Si la campagne 2018 a apporté peu de formes nouvelles et n'a pas mis au jour des éléments architecturaux médiévaux dans leur contexte premier d'utilisation, elle a été l'occasion d'assurer l'origine grandmontaine de certains blocs. Elle a permis, à travers les éléments 345 et 347, de mettre en lumière la diversité des partis des bâtiments conventuels et notamment leur différence de voûtement.

Parmi l'ensemble des pièces connues à ce jour (350), trois groupes datables paraissent de plus en plus se distinguer, ainsi que nous l'avons déjà avancé lors de la précédente campagne. Des études récentes fournissent désormais de solides éléments de comparaison. Un premier a été réalisé à la toute fin du XII^e siècle. Ses pièces les plus caractéristiques sont des chapiteaux à feuilles lisses, à crochets se terminant en boules ou à arêtes abattues. Ils sont comparables à certains éléments moulurés du prieuré de Lartige, distant de 25 km de Grandmont, dont les bois de charpente ont été coupés en 1198, la même année où son église était consacrée. Ils sont aussi comparables à de nombreux chapiteaux encore en place dans la celle de Comberoumal, construite peu après 1192⁸³.

Un second groupe est essentiellement constitué de claveaux, fas de charge ou clefs de voûte, étroits et allongés suivant un type plantagenêt. Ils ressemblent fortement à d'autres pierres déposées qui ornaient le cloître de la cathédrale de Tulle (Corrèze) vers 1215 ou la chapelle Saint-Benoît de l'abbaye Saint-Martial de Limoges (Haute-Vienne), construite entre 1220 et 1224.

Un troisième groupe, numériquement très inférieur, comprend deux éléments datables du milieu du XIII^e siècle dont l'un d'eux appartenant soit à un tombeau monumental soit à une pièce de mobilier liturgique.

L'absence de véritable corrélation entre les phases de construction documentées et la collection lapidaire rassemblée constitue un véritable sujet d'étonnement que les campagnes prochaines permettront peut-être d'expliquer. L'étude du mobilier lapidaire n'offrira néanmoins de véritables apports à la connaissance de l'architecture de l'abbaye qu'avec la découverte d'éléments en contexte.

IX. Éléments pour un phasage (fig. 15)

En préalable, il est important de souligner que ce site se caractérise par une faible épaisseur stratigraphique et par des recoupements limités de structures construites.

1. Les données textuelles

Inventaire des éléments lapidaires, Limoges, 2009, p. 22 et Cl. Andrault-Schmitt, *Limousin gothique*, Paris, 1997, p. 392.

⁸³ Cl. Andrault-Schmitt, « Un mémorial aristocratique : le monastère de Grandmont au comté de la Marche (1177-1317) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, CESC, 2016, 59 (233), p. 131. Cl. Andrault-Schmitt, « Comberoumal

- 1124-1125 : aménagement d'un lieu de vie et d'un oratoire. La *Gallia Christiana*⁸⁴ indique qu'Henri 1^{er} (roi de 1100 à 1135) a construit l'église à la demande du prieur Pierre de Limoges (1124-1137) !?
- Le récit de la consécration du 4 septembre 1166 confirme l'existence d'un chantier en cours à cette date⁸⁵. La *Gallia*, qui reprend plusieurs sources, indique aussi, pour cette époque (1160-1170) l'action du prieur Pierre Bernard qui, pendant 7 ans, « rendit son éclat à l'ensemble du réfectoire de l'abbaye grâce à un voûtement de pierre ; de la même façon, il acheva l'église depuis le chevet jusqu'à l'entrée du chœur des frères – laquelle église avait été antérieurement commencée et construite dans sa partie basse (ouest ?) »⁸⁶.
- Jusqu'à la fin du XII^e siècle : des mentions de travaux pour lesquels les rois plantagenêts (d'Henri 1^{er} à Jean Sans Terre) sont souvent mentionnés comme bienfaiteurs, à tort ou à raison.

*La *Gallia* mentionne le fort investissement d'Henri III (roi d'Angleterre de 1216 à 1272) : « (il) a fondé en partie ce monastère, il a fait faire des réparations et il a transféré le cloître (*claustris*) et d'autres bâtiments, de la partie nord appelée 'terre d'Angleterre', vers le sud, avec une magnificence qu'on peut voir aujourd'hui » !?

- 1244 : achèvement d'une série de travaux.
- 1314 : des travaux de couverture en divers lieux du monastère.
- 1335 : mention d'un tremblement de terre.
- 1370-1380 : possibilité de dommages matériels et de défauts d'entretien liés à la guerre.
- 1381-1385 : mention de réparations.
- Avant 1432 : des travaux de fortification.
- Après 1453, l'abbé Guillaume de Fumel (1437-1471) engage des travaux dans l'église puis fait construire des bâtiments « magnifiques »⁸⁷.
- Fin XV^e-début XVI^e siècle : la *Gallia* signale des « enrichissements » et des restaurations de bâtiments.
- Seconde moitié du XVI^e siècle : que nous dit vraiment Pardoux de la Garde sur les bâtiments de Grandmont⁸⁸ ?

(commune de Saint-Beauzély), maison grandmontaine », *Congrès Archéologique de France de l'Aveyron (2009)*, Paris, 2011, p. 61-70.

⁸⁴ Pour toutes les références concernant la *Gallia*, voir Approche historique.

⁸⁵ Cl. Andrault-Schmitt, *op. cit. biblio.*, p. 120-121, d'après la chronique de Geoffroi de Vigeois.

⁸⁶ Cl. Andrault-Schmitt, *op. cit. biblio.*, p. 121-122.

⁸⁷ *Gallia Christiana*, t. II, col. 356.

Nous ne retenons que les éléments qui ne prêtent à aucune interprétation (**fig. 96**). Les bâtiments de l'abbaye sont voûtés et construits avec des gros blocs de granit bien taillés ; sont mentionnés l'église, le cloître, la salle du chapitre, la sacristie, le revestiaire, le réfectoire et des salles basses. La voûte de l'église ne s'appuie sur aucun pilier, hormis les quatre se trouvant aux angles du grand autel, qui soutiennent donc la voûte de l'abside par l'intermédiaire de 32 arcs. Le chœur régulier, pour les frères clercs, dispose de 100 sièges placés contre les deux murs gouttereaux, 25 hauts et 25 bas de chaque côté. Le chœur séculier, dans la nef, dispose également de stalles placées de la même manière, pour les frères laïcs. L'église est éclairée par 22 fenêtres ouvertes à travers les murs gouttereaux et par 5 baies placées au niveau de l'abside. Deux chapelles voûtées encadrent l'église : au nord, la chapelle Saint-Pierre qui sert de revestiaire ; au sud, la chapelle Saint-Etienne dédiée à saint Jean-Baptiste.

- 1567-1600 : possibilité de dommages matériels et de défauts d'entretien liés notamment à la guerre.

- 1569 : mention de graves intempéries.

- 1579 : mention d'un tremblement de terre.

- Entre 1635 et 1643, l'abbé Georges Barny reconstruit le dortoir, installe des renforts massifs le long des murs extérieurs de l'église, renforce une « colonne » du sanctuaire contre l'autel majeur.

- Avant 1689 : des travaux au niveau des parties supérieures de l'église.

- Peu avant 1702 : réfection du pavement de l'église et nouvelle couverture.

- 1730 : l'état des bâtiments est jugé catastrophique, ce qui provoque des tentatives de réparation.

- 1732 : diagnostic et devis de reconstruction réalisée par l'ingénieur du roi Naurissart.

- A partir de 1733, mention de tailleurs de pierre.

- A partir de 1738, mention d'architectes.

- A partir de 1787 : première démolition des bâtiments de l'abbaye.

- A partir de 1817 : seconde démolition des bâtiments de l'abbaye.

2. Les données fournies par le mobilier

- A ce jour, aucun artefact antérieur au XIIe siècle n'a été retrouvé, en dehors d'un très hypothétique *nummus* du IVe siècle (M11).

- La céramique médiévale reste minoritaire et a été essentiellement retrouvée dans une fosse située sous le dallage de la cour de cloître ; une première évaluation oriente la datation vers les XIII^e-XIV^e siècles.
- Dans le domaine de la numismatique et pour les exemplaires parfaitement identifiés (13 sur 15), le nombre des pièces médiévales (7) est assez élevé par rapport à celles de l'époque moderne (6). Parmi les sept monnaies ou jeton médiévaux, trois monnaies sont datées de la seconde moitié du XII^e ou du début du XIII^e siècle, une est datée du XIII^e siècle, une de la seconde moitié du XIV^e siècle et une de la fin du XV^e siècle comme le jeton également daté de la fin du Moyen Age. Nous avons, somme toute, une répartition assez équilibrée entre 1150 et 1500, fourchette large.

3. Les données du mobilier lapidaire

Parmi l'ensemble des pièces connues à ce jour (350), trois groupes datables paraissent de plus en plus se distinguer pour la période médiévale.

- Un premier (représenté surtout par des chapiteaux) a été réalisé à la toute fin du XII^e siècle.
- Un second groupe (claveaux, tas de charge, clefs de voûte) trouve des équivalents dans des édifices construits entre 1215 et 1225.
- Un troisième groupe, numériquement très inférieur, comprend deux éléments datables du milieu du XIII^e siècle, dont l'un d'eux appartenant à un tombeau ou à une pièce de mobilier liturgique.

Ainsi, à ce jour, aucun élément lapidaire antérieur à la fin du XII^e siècle n'a été découvert. Les pierres retrouvées, en réemploi dans les constructions mises au jour ou dans les remblais modernes, indiquent une forte activité constructrice entre 1195 et 1225.

Les édifices issus de ce chantier ont été entièrement démontés et ont fourni une partie des matériaux d'une reconstruction qu'on peine à replacer chronologiquement. L'hypothèse de la fin du Moyen Age, suggérée par quelques textes et une certaine logique historique, n'est pas validée par les découvertes lapidaires.

Les abords de l'église ont probablement subi de grandes modifications au cours du XVII^e siècle tandis que l'édifice ne connaissait lui-même que des réparations de peu de prix. L'essentiel du mobilier moderne doit donc être daté des années 1733-1787, entre la reconstruction des bâtiments et leur démantèlement.

4. Phasage provisoire

Ce site se caractérise par une faible épaisseur stratigraphique⁸⁹, par des recoupements limités de structures et par un mobilier à la fois peu abondant et tardif. A ce jour, aucun artefact antérieur au XIIe siècle n'a été retrouvé. Le mobilier lapidaire, inventorié dans le village de Grandmont et en réemploi dans les structures fouillées, renseigne plusieurs campagnes de construction entre le dernier quart du XIIe (probablement le cloître) et le premier quart du XIIIe siècle (sans doute l'église).

A. Structures antérieures à l'implantation du site monastique

Le plan de masse général 2018-Etat II (**fig. 14**) montre clairement plusieurs structures antérieures aux édifices encore en place dans la première moitié du XVIIIe siècle, qui toutefois ne marquent pas un agencement très différent. Les témoins seraient :

- une fosse ovale (1115) qui a servi à placer des assises de fondation pour le mur gouttereau nord de la nef ;
- une fosse quadrangulaire (1312, avec son hypothétique prolongement sud enregistré en 1502) antérieure au mur-bahut de la galerie nord du cloître et à la structure maçonnée **USC 1501** (cf. phase B) ; ce pourrait être une structure de type « fond de cabane » antérieure à l'installation des frères⁹⁰ (**fig. 98**).

*Une occupation humaine légère du promontoire, lors de l'arrivée des frères, n'est pas à exclure, ce qui, d'ailleurs, n'aurait rien d'historiquement surprenant.

B. Structures antérieures aux constructions « médiévales » en place

Les témoins seraient (**fig. 15**) :

- l'implantation du mur gouttereau sud de la nef dans deux fosses antérieures et parallèles (dont la fosse 1409 de la sépulture 33), peut-être toutes les deux à sépulture ;
- le décalage de la plus ancienne sépulture de la nef par rapport à son axe médian (fosse 1321 de la sépulture 25) ;
- la semelle de fondation débordante du chevet (**USC 1283**) qui ne comporte aucun réemploi ;
- les niveaux de cimetière à l'est du chevet (1422) ;
- les trois assises inférieures du mur oriental (**USC 1114**) de la chapelle latérale au chevet ;
- une sépulture (S14, 1170⁹¹) recoupée par le mur sud (partie occidentale) de la chapelle latérale au chevet ;
- les assises inférieures des murs-bahut nord et est du cloître ;
- certaines sépultures de la galerie nord du cloître (?) ;

⁸⁹ Les circulations médiévale et moderne (avant les travaux de 1738-1768) se trouvent à des altitudes équivalentes.

⁹⁰ Une datation par radiocarbone d'une poutre ancrée dans l'angle nord-est de la fosse est en cours.

⁹¹ Jambe et pied gauches en place ; d'autres os sont pris dans la maçonnerie du mur.

- une fosse ovale (1396) dans la cour de cloître, sous son dallage ;
- sous le même dallage du cloître, deux fosses ovalaires (1362 et rigole 1400) se recoupant l'une l'autre, avec un comblement de terres noires bien particulier (le mobilier comblant ces fosses indique les XIIe-XIIIe siècles).
- le contrefort USC 1482 arasé sous le dallage de la cour de cloître ;
- la structure maçonnée en L (USC 1501) sous le dallage de la cour de cloître, accolée aux assises inférieures du mur-bahut nord ;
- les petites fosses polylobées 1483 et 1486, sous le dallage de la cour de cloître ;
- la fosse rectangulaire 1478, sous le dallage de la cour de cloître ;
- la structure appareillée (USC 1511) sous le dallage de la cour de cloître ;
- la canalisation USC 1337 dans l'aile orientale, qui ne traverse pas le mur-bahut oriental actuel ;
- la fondation à ressauts (USC 1490) sous les deux sols successifs dans l'aile orientale.

*Un faisceau d'indices place cette construction à l'extrême fin du XIIe et au début du XIIIe siècle, sous la forme d'un même chantier ou de plusieurs chantiers (église, bâtiments monastiques) se succédant mais rapprochés dans le temps.

**Cette chronologie, archéologiquement plausible, pose la question cruciale de l'habitat monastique antérieur à la fin du XIIe siècle. D'un côté, aucune découverte archéologique n'est antérieure au troisième tiers du XIIe siècle ; de l'autre, la simple logique implique l'existence de bâtiments entre l'arrivée des frères (1124) et la fin du XIIe siècle, logique étayée par des textes mentionnant un chantier de construction dans ce laps de temps. Faut-il en conclure que la première installation se trouve à un emplacement différent ? La grande construction de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle se serait donc accompagnée d'un déplacement de site, ce qui, historiquement, n'est pas inimaginable. L'introduction de la notice sur l'abbaye de Grandmont de la *Gallia christiana* indique ce fait : « Enfin Henri III (roi d'Angleterre de 1216 à 1272), a fondé en partie ce monastère, il a fait faire des réparations et il a transféré le cloître (*claustris*) et d'autres bâtiments, de la partie nord appelée « terre d'Angleterre », vers le sud, avec une magnificence qu'on peut voir aujourd'hui⁹² ». Cette citation permet de proposer un scénario qui pourrait être compatible avec les données fournies par l'étude lapidaire : une église est construite à l'emplacement actuel dans le dernier tiers du XIIe siècle et les bâtiments claustraux, qui se trouvaient au nord, sont reconstruits au sud de l'église après 1215-1220.

C. Constructions « médiévales » en place et reprises

Dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques, elles comprennent :

⁹² La fin de la citation pose problème pour ce qui suit !

- l'ensemble des murs de l'église (USC 1050, 1036, 1062, 1180, 1120, avec réemplois) ;
- les vestiges de sol dans la nef (USC 1182 et 1399) ;
- la partie supérieure du mur est de la chapelle latérale (USC 1114) accolé au mur de chevet et un départ ouest de sa paroi sud (USC 1181), les deux structures avec réemplois ;
- les parties supérieures des murs-bahut nord et est du cloître (USC 1139 et 1287, avec réemplois), avec leurs contreforts (USC 1289 et 1510) ;
- le dallage de la galerie nord du cloître avec la plupart des inhumations (USC 1377) ;
- le dallage (USC 1288) de la cour du cloître (avec réemplois) ;
- le mur USC 1373 accolé au mur-bahut est et recoupant proprement le dallage de la cour de cloître (avec réemplois) ;
- le mur USC 1333 établi contre et en fonction du mur USC 1373 (avec réemplois) ;
- les murs (USC 1297, sans réemploi repéré, toutefois), les vestiges de sols construits et deux canalisations (USC 1385 et 1450) de l'aile orientale.

*La question des réemplois se pose pour ces constructions qui en comportent tous, y compris les murs du XVIII^e siècle dans une proportion moindre, en dehors au moins d'une exception : la semelle débordante du chevet. Sont-ils le témoignage d'une reconstruction totale mais à quelle époque ? Plusieurs indices montrent aujourd'hui la possibilité d'une organisation monastique antérieure, pratiquement au même emplacement⁹³, mais le démontage d'une structure complète s'avère nécessaire pour vérifier. Les réemplois sont-ils le témoignage de reprises ponctuelles en sous-oeuvre ? Pour vérifier cette hypothèse, il convient de faire une localisation précise de tous les réemplois, à partir d'un relevé photogrammétrique. Mais, si cette hypothèse se vérifie, il existe au moins des édifices de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle détruits pour fournir lesdits réemplois.

**Avec son église, sa chapelle latérale sud, ses bâtiments réguliers ordonnés autour d'un cloître à galeries, le monastère de Grandmont ressemble à n'importe quel autre monastère « classique ». Dans la mesure où l'essaimage semble contemporain d'Etienne, donc quand la communauté principale se trouve toujours à Muret, il pourrait être illusoire de chercher dans l'organisation de l'abbaye-mère un modèle pour le fameux « plan-type » des celles grandmontaines. Ce « plan-type » a-t-il une quelconque réalité ? Dans l'affirmative, ne serait-ce pas un modèle établi à partir d'une celle de référence mais laquelle ?

***La reconstruction presque complète de Grandmont au XV^e siècle paraît l'hypothèse la plus vraisemblable au vu des résultats des fouilles et surtout de la logique historique. Le fait que l'église, au moins, ait été réédifiée selon son plan ancien n'est pas sans exemple. Ainsi, la chapelle du prieuré

⁹³ Pour les constructions « médiévales » en place, on note de nombreux décalages, horizontaux et verticaux mais aucune trace de plusieurs plans superposés.

de Rouen a été reconstruite (peut-être à deux reprises) sensiblement à la même époque, selon le plan d'origine⁹⁴.

D. La reconstruction du XVIIIe siècle

- Les travaux ont certainement débuté quelques années après l'expertise de l'ingénieur Naurissart (1732) : y-a-t-il eu une tentative de restauration des bâtiments existants entre temps ?
- Le chantier de reconstruction est total, n'incluant aucune construction antérieure mais se servant de certaines fondations pour stabiliser les nouveaux édifices.
- Les travaux ont pu durer une trentaine d'années.
- Au final, si le grand bâtiment monastique et l'église sont bien terminés, il doit subsister encore des constructions « médiévales » non démolies aux abords même des nouveaux édifices ; il se pourrait donc que les zones extérieures n'aient jamais été aménagées.
- Le projet est grandiose : un bâtiment principal, de direction nord-sud, avec une aile en retour vers l'ouest du côté sud ; une église entièrement neuve implantée à l'extrémité nord du précédent bâtiment dont le plan, révélé par la prospection géophysique, est complexe.

E. Le chantier de démolition du début du XIXe siècle

- Des aménagements (quai de chargement USC 1331 et 1332 ; hypothétique môle pour un engin de levage USC 1448) ont été mis en place pour faciliter le travail de démontage et le chargement des gros blocs de granit constituant la maçonnerie des bâtiments du XVIIIe siècle ;
- Des parties du monastère médiéval, comme le mur gouttereau sud de l'église, non démontées lors du chantier du XVIIIe siècle, ont apparemment été démolies à cette époque et les pierres certainement récupérées.
- Le degré d'arasement des constructions du XVIIIe siècle est lié à la rentabilité de la récupération des blocs taillés et peut donc être différent d'un endroit à l'autre.

Les divers éléments fournis par l'archéologie, la recherche historique et l'étude du mobilier permettent de proposer un phasage général que les prochaines campagnes s'emploieront à confirmer ou à infirmer.

Phase 1. Avant l'arrivée des frères : un promontoire non aménagé avec une possible installation humaine alto-médiévale de faible envergure.

Phase 2. Aménagement du promontoire : même s'il fut progressif, des travaux importants de nivellement et de terrassement ont été nécessaires.

⁹⁴ Nous remercions Monsieur Jean-René Gaborit pour cette information.

Phase 3. Construction du premier monastère : peut-être au nord du site actuel pour les bâtiments claustraux ; les travaux dans l'église commencés dès l'arrivée des frères, peut-être à l'emplacement actuel, ont pu se poursuivre jusque dans le troisième quart du XIIe siècle et être interrompus lors de la première grande crise de l'abbaye, qui débute en fait sous le priorat de Guillaume de Treignac (1168-1187).

Phase 4. Reconstruction (ou achèvement) de l'église : dans le dernier tiers du XIIe siècle.

Phase 5. Reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec transfert nord-sud : dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Phase 6. Reconstruction de l'église et des bâtiments abbatiaux sensiblement sur le même plan : dans le troisième tiers du XVe siècle.

Phase 7. Des travaux de réparation et de consolidation aux XVIe et XVIIe siècles.

Phase 8. Reconstruction totale du monastère : à partir de 1738 et sur un plan totalement différent qui dénote d'une volonté de rompre avec le passé ; le chantier n'est pas terminé en 1770 et tous les anciens édifices ne sont pas démontés.

Phase 9. Abandon du monastère : les bâtiments sont désossés mais non encore démontés : de 1787 à 1817.

Phase 10. Démolition du monastère : à partir de 1817, avec une exploitation de type carrière qui concerne non seulement les bâtiments du XVIIIe siècle mais également les anciens édifices qui étaient restés debout.
